

"La Canada est une nation souveraine et ne peut être docilement acceptée de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre. L'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde, le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son rôle, et ceux qui contestent ceci rendent mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's kind and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montreal, mercredi 22 mai 1946

VOLUME XXXVII — No 118

REDACTION ET ADMINISTRATION
490 ST. NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 2984

Gérant: BELAIR 2239

LE DEVOIR

Le Conseil de Sécurité revient au problème iranien

Courageux et noble discours de M. le sénateur Quinn

Pourquoi il ne faut pas qu'il y ait sur le drapeau canadien d'"Union Jack" — L'opinion des anciens combattants — "Mes deux fils sont revenus d'Europe fiévreusement canadiens" — Une politique qui s'inspire de l'amour, et non point de la haine — Ce que disait, il y a trente ans, M. Henri Bourassa

M. le sénateur Quinn, de Halifax, a prononcé hier, au Comité du Drapeau, à Ottawa, un discours qui devrait faire figure d'événement.

A quelque décision qu'en arrive le Comité, ce discours restera. Il aura de lointaines et durables répercussions.

M. le sénateur Quinn avait assez discrètement d'abord esquissé sa thèse. Il voulait probablement (et nul ne saurait lui en faire reproche) ménager autant que possible les partisans de l'Union Jack. Devant la persistance des adversaires, il a tenu à mettre le point sur les i. Il l'a fait avec courtoisie, mais avec une entière netteté.

Il a carrément déclaré que l'Union Jack ne doit pas avoir de place sur le drapeau canadien.

M. le sénateur Quinn a passé l'âge des emballements. C'est un homme d'expérience. Il appartient à un groupe politique (il est conservateur-progressiste) dont le loyalisme n'est guère contesté.

Et, sûrement, il n'a point obéi à un préjugé antianglais. Il a simplement fait acte de Canadien. — Ce n'est pas, a-t-il dit dans une formule où transparait le souvenir d'une phrase fameuse de Jules César de Shakespeare, ce n'est pas que j'aime moins la Grande-Bretagne, mais que j'aime davantage le Canada.

L'autre jour, M. Quinn avait invoqué un argument de tactique politique. Il avait rappelé à ses auditeurs que la majorité des habitants du Canada n'est plus d'origine britannique, que les Canadiens d'origine française ne veulent probablement pas de l'Union Jack, qu'il n'est pas probable non plus que les Canadiens d'origine autre que l'anglaise ou la française y tiennent beaucoup. Il avait marqué que le Canada doit se donner un drapeau qui ne soit pas un objet de querelle, qui symbolise dans toute la mesure du possible l'union des divers groupes qui composent la population du pays.

Hier, il est entré plus profondément encore au cœur de la question. Il a proclamé que c'est au nom de l'intérêt canadien qu'il réclame un drapeau qui soit purement canadien.

Il a qualifié de retardataires ceux qui ne se rendent pas compte que le pays en est arrivé à l'âge viril, que le temps est venu où il doit substituer à ses culottes d'écolier le pantalon de l'homme fait.

Incidentement, il a rendu aux Canadiens de langue française un éloquent hommage.

Il est un point du discours de M. Quinn que nous ne nous pardonnerions pas de ne point souligner, même dans ces notes hâtives.

Le sénateur de Halifax a déclaré qu'il croyait, par son attitude, exprimer le sentiment des combattants de la dernière guerre, et, en tout cas, celui de ses deux fils, revenus de là-bas fiévreusement canadiens.

Cela confirme un fait que notre camarade Benoist a été

le premier, croyons-nous, à mettre en relief et sur lequel, chose particulièrement significative, on paraît avoir entrepris de faire le silence.

La Maple Leaf, l'organe des soldats, éditée de l'autre côté, a publié sur cette question du drapeau le résultat d'une enquête poursuivie chez les anciens combattants. Ce résultat a été d'une formidable éloquence: l'immense majorité des soldats était favorable à l'adoption d'un drapeau purement canadien, opposé aussi à l'inclusion dans ce drapeau, sous quelque forme que ce fût, de l'Union Jack.

De cela, on n'a à peu près rien dit dans la grande presse de langue anglaise.

Ce silence est presque aussi remarquable que la quasi-unanimité des soldats.

Faut-il y revenir une fois de plus? L'attitude des anciens combattants n'implique aucune hostilité à l'Union Jack en tant que symbole de la grandeur britannique; il n'implique aucun sentiment désagréable envers la Grande-Bretagne.

Pas plus que le fait que nous, Canadiens de langue française, ne voulons point de fleur de lys sur le drapeau du Canada n'autorise que ce soit à croire que nous n'entretenons pas pour le grand pays d'où vinrent nos aïeux, le plus respectueux et le plus tendre souvenir.

Tous tant que nous sommes, dans notre volonté de donner au pays un drapeau purement canadien, d'où, forcément, seront exclus tous les signes qui paraîtraient impliquer une subordination quelconque envers un autre pays, tous, nous nous inspirons du sentiment le plus simple, le plus naturel, l'amour de notre pays, le désir d'affirmer devant l'univers sa personnalité propre.

Combien de fois, pour notre part, nous qui sommes partisans de l'indépendance totale du Canada, qui désirons en hâter le plus rapidement possible la pleine réalisation, avons-nous déclaré que la haine, comme principe politique, est une complète absurdité? C'est n'est point — tout le monde le sait — par rancœur, par hostilité à l'endroit de la Grande-Bretagne, que nous voulons que notre pays ait un drapeau bien à lui, qu'il se fasse une loi de citoyenneté qui ne laisse aucun doute sur le caractère de ses citoyens, qu'il suive une politique intérieure et extérieure qui s'inspire d'abord de ses intérêts, mais bien par amour, par simple amour du Canada.

Et nous ne tenons pas ici des propos diplomatiques et de circonstance: il y a trente ans que l'homme dont le nom est devenu le symbole du nationalisme canadien, Henri Bourassa, parlant du jour où le Canada serait pleinement indépendant, faisait entrevoir dans l'Angleterre notre meilleure alliée d'Europe...

22-V-46

Omer HEROUX

Les préparatifs de l'expérience atomique de Bikini

Bloc-notes

Le prix du lait

Le président du Conseil national de l'industrie laitière du Canada, M. R. C. Smellie, vient de transmettre, d'Ottawa, un communiqué à la presse. C'est en marge de la toute récente annonce de l'augmentation des prix du lait et de la crème. M. Smellie veut que le public comprenne bien que cette augmentation est provoquée par le gouvernement d'Ottawa qui a décidé de supprimer une subvention de deux cents la pinte sur le lait, et non pas par les producteurs laitiers.

M. Smellie expose nettement les faits dans son communiqué, dont nous traduisons le texte:

"Le gouvernement a décidé de laisser tomber le subside au consommateur et les prix vont retourner à leurs anciens niveaux. Il peut être vrai que la plupart des consommateurs ne savent pas que le gouvernement payait une partie de leurs comptes de lait, mais c'est exactement ce qui s'est passé pendant près de trois ans. Il y avait un prix légal et un prix de vente, ce dernier inférieur de deux cents, et le gouvernement payait la différence."

"Apparemment, le gouvernement a considéré que c'était maintenant le temps opportun d'abolir un bon de temps de guerre qui lui coûtait quelque \$24,000,000 annuellement. Mais le fait même que la plupart des consommateurs n'ont jamais sur leurs reçus le montant exact qu'ils payaient pour leur lait, explique que tant de gens aient de la difficulté à comprendre l'augmentation apparente qui doit maintenant se produire dans les prix de détail du lait."

Cette question du prix du lait, de l'augmentation du prix du lait, est extrêmement grave et certains de ses aspects valent d'être considérés de plus près. Ce que nous aurons l'occasion de faire une autre fois. Nous ne sommes pas pour l'heure, comme le communiqué de M. Smellie survenant à propos, il souligne avec netteté ce fait souvent indiqué ici même: que l'indice fédéral du coût de la vie est parfaitement inexact, qu'il n'indique pas le coût de la vie, mais le camouflage et le représentant faussé. Pour le lait, comme pour beaucoup d'autres mar-

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

La Nouvelle-Ecosse avait déjà fourni du bon monde à la politique canadienne. La tradition se maintient, elle se continue.

Les gens du Parlement d'Ottawa vont finir par savoir que les soldats canadiens de la récente guerre ne veulent pas de l'Union Jack sur un drapeau canadien. La vérité finit toujours par percer.

Les fils de M. Felix-Quinn sont revenus fiévreusement canadiens de la guerre. L'air du pays va tempérer cela et ces jeunes Haligoniens seront bientôt de simples Canadiens, ayant l'amour de la patrie canadienne.

Il y a déjà pas mal de Québécois, de Montalais, de Savoies, de Glaciens, de Rimouskois, de Sherbrookois, de Hullois, de Jérômeis, d'Amosois, de Rouynois, voire de Torontois, de Saskatois, de Calgariens, de Vancouverois, qui sont dans le cas.

Le Grincheux

22-V-46

Choses d'hier et d'aujourd'hui

On se rend agréable dans la conversation quand on écoute volontiers et sans jalousie, et qu'on laisse avoir de l'esprit aux autres.

SAINT-EVREMOND

Radio-Saint-Boniface

L'inauguration du nouveau poste se fera le 27 mai — Le Bureau du Comité Permanent de la Survivance française remet à M. l'abbé d'Eschambault pour l'œuvre nouvelle un chèque de \$30,000

C'est lundi prochain, le 27 mai, que Radio-Saint-Boniface inaugurera ses émissions publiques. On donnera à la manifestation le plus d'éclat possible. On y fera entendre des représentants de l'Ouest. M. Raymond Denis qui, comme l'on sait, a joué un grand rôle dans la vie française de l'Ouest, y prononcera une allocution au nom du Comité Permanent de la Survivance française.

Hier soir, à Québec, le Bureau du Comité Permanent, organisateur de la grande campagne de souscriptions en faveur de la Radio française de l'Ouest, a remis à M. l'abbé d'Eschambault, de Saint-Boniface, l'un des principaux promoteurs de l'œuvre ou Manitoba, un chèque de \$30,000 au nom des souscripteurs.

La situation en Iran — Rapport des Etats-Unis au comité d'enquête sur le régime Franco — La nouvelle politique étrangère de Washington

Le Conseil de Sécurité s'est réuni ce matin à New-York pour étudier de nouveau le problème iranien. L'Angleterre et les Etats-Unis ont demandé que le Conseil garde cette question à son agenda jusqu'à ce qu'il ait obtenu un rapport complet sur ce qui se passe dans ce pays. Le délégué soviétique, M. Gromyko, n'assistait pas à la réunion; il continue de boycotter le Conseil pour tout ce qui touche à la plainte iranienne. L'ambassadeur de Téhéran à Washington, M. Ala, a informé le Conseil hier qu'il avait reçu de M. Qavam un message disant que les troupes soviétiques avaient complètement évacué le pays pour la date du 6 mai. Si un tel rapport avait été présenté lors du dernier jour de la session, le Conseil aurait sûrement rayé la question de son agenda.

Cependant la situation n'est plus la même. Lundi dernier, M. Ala a dit au Conseil que l'intervention soviétique dans les affaires intérieures de l'Iran n'avait pas cessé, et comme l'ambassadeur n'a rien dit à ce sujet dans son message d'hier soir, des délégués voient là une indication que cette intervention se continue. Les délégués se partagent apparemment entre trois solutions: rayer le problème de l'agenda en se fondant sur le rapport que l'armée rouge a quitté l'Iran; le garder devant eux jusqu'à plus ample information; ou encore laisser tomber la partie de la plainte relative à la présence des troupes soviétiques dans le nord de l'Iran, mais en laissant à l'agenda la question de l'intervention russe.

Sir Alexander Cadogan et M. Stettinius prennent la deuxième de ces attitudes, et cela entraînera sans doute la majorité. Même sur la question de l'évacuation, la situation n'est pas claire. Le premier ministre iranien, M. Qavam, n'a pas dit purement et simplement que les troupes soviétiques sont parties; il s'exprime ainsi: "Afin d'obtenir des renseignements sur les circonstances de l'évacuation de toutes les parties de l'Azerbaïdjan, j'ai envoyé de Téhéran une commission d'enquête, et pendant une semaine elle a soigneusement enquêté sur des régions d'Azerbaïdjan telles que les importants centres suivants: Tabriz et sa banlieue, Maand, Julfa, Khoi, Salmas, Maku, Rezacyeh et Miyandub. Les rapports télégraphiques indiquent qu'on n'a trouvé aucune trace de troupes soviétiques, de matériel ou de moyens de transport, et que selon des gens fiables de l'endroit, qui ont été interrogés dans tous ces centres, les troupes soviétiques ont évacué l'Azerbaïdjan le 6 mai". Ce message de M. Qavam est venu après une déclaration du prince Firouz, directeur de la Propagande iranienne, que les Russes avaient rempli leur promesse de retirer l'armée rouge de l'Iran pour le 6 mai.

M. Stettinius a signalé le fait que le rapport du gouvernement de Téhéran se fonde sur ce qu'ont dit des gens des endroits visités par la commission d'enquête, et a dit qu'au nom du gouvernement de Washington cela ne constitue pas une preuve suffisante. Il a dit que la situation demeure dangereuse.

EN IRAN

Pendant que Téhéran garde une attitude prudente, et s'abstient de rassurer complètement le Conseil de Sécurité tout en s'efforçant de ne pas mécontenter les Soviétiques, le "gouvernement" de Tabriz tâche de présenter les faits sous un jour favorable aux Russes, et comme le résultat d'un litige purement iranien. Chose curieuse, le groupe autonomiste, qui annonçait lundi des combats acharnés et une véritable guerre civile, adopte maintenant le même point de vue que Téhéran et ne parle que d'escarmouches plus ou moins considérables.

Un membre du cabinet Pishavari a dit mardi que le gouvernement d'Azerbaïdjan est convaincu que l'attaque lancée dans la région de Sain-Qaleh n'avait pas été autorisée par le premier ministre iranien et a commencé sans que M. Qavam le sache. Ce porte-parole a ajouté qu'un incident analogue s'est produit dans la même région il y a un mois et a exprimé l'opinion que ces attaques peuvent avoir été ordonnées par quelqu'un qui est dans le cabinet Qavam ou dans l'armée. Le journal officiel "Azerbaïdjan" écrit que M. Qavam n'était probablement pas au courant des récents incidents de "frontière", mais blâme le premier ministre de n'avoir pas pris des mesures efficaces pour purger Téhéran d'éléments indésirables, d'hôtes non invités et d'officiers trop entreprenants.

M. Mohammed Berea, chef ouvrier qui est ministre de l'Enseignement à Tabriz, a déclaré que le mouvement autonomiste d'Azerbaïdjan n'a pas été influencé par l'aide soviétique; que le programme de ce groupe pour l'amélioration du sort des travailleurs est analogue aux mouvements ouvriers dans tous les pays. M. Berea, qui a fait ses études en Russie et qui s'est fait une réputation comme poète en Azerbaïdjan, a aussi exposé son programme pour la réforme de l'enseignement et du travail; il a préparé pour Tabriz un projet d'université comportant trois facultés: médecine, école normale et agriculture, et des classes d'adultes sont déjà organisées.

Quant au domaine du travail, M. Berea annonce une législation comportant des augmentations de salaires, l'obligation pour les employeurs de donner du pain et des vêtements aux ouvriers, et l'autorisation pour le gouvernement d'établir la gratuité des soins médicaux et des centres d'apprentissage pour les ouvriers. M. Berea accuse le gouvernement de Téhéran d'avoir voulu supprimer la culture et la littérature de l'Azerbaïdjan.

L'OFFENSIVE DE PAIX

La décision que doit prendre le Conseil de Sécurité sera influencée par les relations entre les Trois. Les Onze devront forcément tenir compte de la situation créée par l'échec de la conférence de Paris, et l'opinion mondiale regardera vers New-York pour voir comment les Etats-Unis engagent la nouvelle offensive de paix annoncée par M. Byrnes.

A Paris, le ministre de Washington n'était pas seul à décider ses attitudes; il avait comme conseillers immédiats les sénateurs Connally et Vandenberg, qui agissaient comme représentants des deux partis politiques du Congrès et du pays, afin que la politique étrangère du président et du gouvernement soit vraiment celle des Etats-Unis. M. Vandenberg a déclaré hier qu'à Paris ces trois délégués ont travaillé en complète harmonie, et que les Etats-Unis ont maintenant une politique étrangère commune aux deux partis politiques, et dont les données maîtresses sont le rejet de l'"apaisement" et l'établissement d'une paix durable fondée sur la justice envers tous les pays.

Cette déclaration ajoutait à celle que le secrétaire d'Etat a faite lundi et la confirmait. M. Vandenberg, qui parlait devant la Conférence républicaine sénatoriale, a précisé que ce programme suivi à Paris comporte la liquidation de la "coopération étroite des grandes puissances" afin que tous les partenaires alliés puissent participer à l'élaboration d'une paix sans vengeance. Il a ajouté que "le communisme d'Orient et la démocratie d'Occident sont incapables pour le moment de s'entendre" sur la plupart des questions fondamentales.

L'affaire iranienne a-t-elle reçu une solution qui permette au Conseil de s'en dessaisir complètement sans que M. Stettinius paraisse s'écarter de la nouvelle politique étrangère de Washington? Les Soviétiques ont à prendre une décision pour la conférence du 15 juin; l'attitude du Conseil à propos de l'Iran peut influencer sur leur ligne de conduite future.

L'ESPAGNE

Washington a rendu public hier soir le rapport transmis samedi par le secrétariat d'Etat au sous-comité du Conseil qui enquête sur la plainte polonaise contre l'Espagne. On y dit que les Etats-Unis ne disposent d'aucune preuve concrète qui puisse confirmer les rumeurs relatives à la production d'énergie atomique en Espagne, et sont convaincus que l'Espagne est incapable de livrer une guerre moderne. Le rapport dit aussi qu'au 10 mai, le gouvernement Franco avait rapatrié 1,659 Allemands, mais qu'il en reste encore en Espagne 2,205, sans compter les membres de leurs familles, et que ces Allemands doivent être rapatriés le plus tôt possible.

Quant à la force militaire du régime Franco, le rapport dit que l'armée espagnole compte actuellement environ 575,000 hommes; que le pays pourrait probablement se défendre contre ses voisins, mais qu'il semble dans le moment n'avoir ni le matériel ni le personnel voulus pour livrer une guerre moderne; que le potentiel de guerre du pays est limité par le manque de matières premières, l'insuffisance des industries et des transports et qu'il y a eu peu de progrès dans le domaine de l'outillage technique. En conséquence, conclut le rapport, les forces armées de l'Espagne doivent se limiter à des types assez simples et courants en fait de matériel de guerre.

Washington paraît adopter une ligne de conduite plus ferme à l'encontre des assauts communistes contre Franco. Il est vrai que M. Byrnes n'a jamais encouragé les demandes d'interventions de la France, mais il va de soi que le redressement de la politique étrangère des Etats-Unis va contrecarrer les visées soviétiques en Espagne comme ailleurs.

BIKINI

La Charte de San-Francisco fonde la paix sur le principe de l'arbitrage international, même si ce principe a reçu la grave entorse du droit de veto. C'est dans le même sens que s'orientent l'offensive de paix de M. Byrnes qui vise à augmenter le nombre des pays alliés participant à la préparation des traités de paix. Cette politique n'a en soi rien qui tende vers la guerre; au contraire elle est beaucoup plus favorable à la paix que la méthode suivie jusqu'ici de laisser la Russie étendre sans cesse son domaine. Mais les Soviétiques vont crier à la provocation. Et ils vont appuyer cette affirmation sur les expériences de Bikini.

Plusieurs navires-cibles et des navires auxiliaires quittent Pearl-Harbor aujourd'hui pour se rendre à l'atoll où doit avoir lieu le premier essai naval de la bombe atomique. Il ne reste maintenant à Hawaï que les plus grosses cibles, notamment le porte-avions "Saratoga" et le croiseur lourd allemand "Prinz-Eugen". Les 77 navires-cibles seront à Bikini pour l'essai du 1er juillet.

Il s'est fait une campagne aux Etats-Unis afin d'empêcher ces expériences et dans le but de ménager la susceptibilité des Soviétiques. Mais les autorités navales ont insisté parce qu'elles jugent ce test essentiel. D'autres pays peuvent avoir et auront un jour la bombe atomique; il faut donc se préparer à son utilisation navale. Cette expédition scientifique orientée vers la destruction illustre bien le chaos du monde moderne et devrait au moins servir d'avertissement aux peuples et à leurs dirigeants; car si les vainqueurs de la Grande Guerre II ne parviennent pas à instaurer un ordre international viable, l'engin inauguré à Hiroshima et qui va faire ses débuts navals à Bikini, règlera les rivalités impériales par une destruction générale.

Paul SAURIOL

22-V-46

Lettre d'Ottawa

M. St-Laurent annonce sa retraite prochaine

La redistribution s'effectuera dès la présente session — M. St-Laurent annonce la modification de la loi de 1912 touchant la représentation du Nouveau-Québec — Les esprits s'échauffent au comité du drapeau — Vibrant plaidoyer du sénateur Quinn pour un drapeau vraiment canadien

(par Pierre Vigeant)

Ottawa, 21. — La grosse nouvelle de la journée, c'est l'annonce de la retraite de M. Louis Stephen Saint-Laurent, ministre de la Justice et l'un des ministres de langue française dans le cabinet King. Depuis la dernière élection fédérale, il est circulé toutes sortes de rumeurs touchant l'avenir politique de M. Saint-Laurent. Il a souvent été question de lui comme successeur du premier ministre King à la direction du parti libéral et du ministère. Il a également été question de sa retraite et de son retour à la pratique du droit.

M. Saint-Laurent a disposé aujourd'hui de toutes ces rumeurs au cours d'une interview accordée au courtieriste parlementaire du "Citizen" M. J. A. Hunt. Après avoir nié la rumeur qui le désigne comme successeur de M. King, le ministre de la Justice a fait connaître son intention de se retirer sous peu et de retourner à la pratique du droit, à la demande expresse de M. Hunt, et qu'il considère qu'il a maintenant accompli sa tâche et qu'il est justifiable de songer maintenant à ses propres intérêts.

On croit avoir que M. Saint-Laurent prendra sa retraite à l'automne et qu'il se remettra activement à la pratique du droit.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule déclaration intéressante que le ministre de la Justice ait faite à M. Hunt. Il lui a annoncé l'intention du gouvernement d'effectuer la redistribution des sièges

électorales au cours de la session actuelle. On prend généralement pour acquis que le gouvernement se contenterait pour le moment de faire amender la constitution de façon à changer le mode actuel de redistribution en ajoutant à la prochaine session le remaniement proprement dit des divisions électorales. M. Saint-Laurent a déclaré que le gouvernement fera tout en son pouvoir pour procéder à la délimitation des diverses circonscriptions électorales d'ici à la fin de la session.

L'Ungava

On sait que le Québec doit gagner 7 nouveaux sièges en vertu du nouveau système de redistribution. M. Saint-Laurent a annoncé aujourd'hui une autre bonne nouvelle. Il a déclaré que le gouvernement prendra les dispositions voulues pour amener la loi fédérale de 1912 qui annexait l'Ungava à la province de Québec. On sait que cette loi renfermait une disposition qui n'avait pas été imposée à l'Ontario et au Manitoba lorsque ces provinces avaient bénéficié comme le Québec de l'annexion de territoires. La loi de 1912 stipule que l'on ne tiendra pas compte de la population de

(suite à la page deux)

L'actualité

Le manuel des comités

Sous ce titre humoristique, George Sokolsky, de New York, Sun, donne des conseils narquois pour arriver tôt à la gloire moderne et embêter nos concitoyens.

"Si, écrit M. Sokolsky, nous nous emballez pour quelque chose, organisez un comité! Il y en a des millions à travers le pays!" La première chose à faire est d'abord de trouver un monsieur bien en vue qui consente à prêter son nom. "Il n'est pas besoin qu'il sache de quoi il s'agit!" Sans doute, il doit faire des discours de temps à autre, mais il n'a pas lieu de s'alarmer, car il lui faut tout préparé, et il est ordinairement incapable d'en composer un même.

"Mais pour bien réussir, un comité doit être contre quelque chose. Car il est de fait que les comités qui sont 'pour' quelque chose ne réussissent pas si bien. C'était, par exemple, une idée bien profitable d'être contre Hitler. Maintenant qu'il est mort, c'est encore une bonne affaire d'être contre son ombre... C'est une bonne chose également d'être contre le Congrès, le parti républicain, les Juifs, les Nègres, ou encore ceux qui haïssent les Juifs et les Nègres."

"La publicité est le cœur de l'entreprise. Qu'elle soit favorable ou hostile, cela n'a pas la moindre importance. En fait il vaut mieux choisir celle qui est hostile, pour les débuts, parce que cela provoque des controverses qui attirent l'attention. Le mieux pour réussir rapidement est d'organiser une petite persécution — rien de grave, cela, va sans dire — juste assez pour avoir la première page dans les journaux et faire placer les commentaires de la radio jusqu'à en perdre haleine. Car la radio est essentielle. Le mieux, pour avoir des résultats en radio, est d'engager un ou deux gendarmes radiophoniques qui insulteront tout le monde, soit pour, soit contre. C'est toujours un excellent début."

"C'est alors que le comité doit s'aller aux comités fondés pour des buts approuvés, de sorte qu'il en résulte un mouvement. Car un mouvement diffère d'un comité en di-

(suite à la page 2)

3 SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE	\$5.00
(Sous Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

L'excitation a fait oublier l'hymne national "O Canada"

Explication fournie au maire de Québec, par le brigadier Blais, commandant de la région militaire no 5

Québec, 22. (D.N.C.) — Nous avons pu hier lire de M. Onésime Gagnon, représentant du gouvernement provincial, la réception offerte samedi par la ville de Québec au nouveau gouverneur général du Canada et à laquelle le trésorier se plaignait de l'omission de l'hymne national "O Canada", au cours de la cérémonie. Voici les réponses du maire Borne et du brigadier Blais:

"Le maire Borne" — Québec, le 21 mai 1946. L'hon. Onésime Gagnon, Trésorier de la province, Hôtel du gouvernement, Québec. Monsieur le ministre.

Je prends à l'instant connaissance de votre lettre du 20 au sujet de la réception offerte à leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Alexander, samedi, au Palais Montcalm.

L'omission de notre hymne national "O Canada" est certainement très malheureuse. Je le regrette d'autant plus que, dans cette circonstance, comme en toute autre, nous avions pris toutes les dispositions nécessaires pour donner à la manifestation le caractère bililingue qui convenait. Les adresses ont été présentées en anglais et en français et le gouverneur a répondu également en ces deux langues officielles. Le programme comportait aussi l'hymne national "O Canada", qui devait être joué après l'allocution de Son Excellence.

Dans une lettre dont je vous envoie copie, le brigadier Blais explique comment il se fait que cela n'a pas été exécuté. Il s'agit d'un oubli pur et simple que je déplore amèrement et qui n'est attribuable qu'à l'excitation du moment.

Votre tout dévoué,
Le Maire de Québec,
"Le brigadier Blais."

Québec, le 21 mai 1946.

S. H. le maire Lucien Borne, Hôtel de ville, Québec.

Cher monsieur le maire,

L'erreur de ne pas avoir joué "O Canada" samedi matin est bien regrettable. Je ne veux pas blâmer le directeur de la fanfare du 22e, car ce serait de charger une responsabilité sur quelqu'un qui ne mérite pas le blâme. Je puis vous dire cependant que si les instructions, telles que données, avaient été suivies, nous n'aurions pas aujourd'hui à répondre en défense au sujet de cet incident.

Les instructions données étaient les suivantes: A l'arrivée du gouverneur général au Palais Montcalm, la fanfare devait jouer la marche du 22e ou une marche militaire quelconque, à un signal qui devait être donné au directeur de la fanfare. Dans la foule et l'excitation, il n'a jamais reçu ce signal et quand il s'en est aperçu, il était trop tard.

Il avait aussi été entendu que dès que le gouverneur aurait fini son discours, la fanfare devait jouer "O Canada", "God Save the King" et "The Grenadiers", la pièce favorite du gouverneur général. Dans l'excitation et l'émoussement de la fête, mon directeur s'est trompé.

C'est la seule explication que je puis vous donner mais elle devrait être suffisante.

Veuillez me croire, mon cher monsieur le maire,

Votre dévoué,

(Signé) Edmond BLAIS,

Brigadier commandant de la région militaire no 5.

M. de Brouckere, président de l'Assemblée de l'OPACI

Elections ce matin — M. Howe a inauguré la première assemblée annuelle de cet organisme, hier — Le siège permanent de l'aviation civile fait l'objet de contestations

La première assemblée intermédiaire de l'OPACI (Organisation provisoire internationale de l'aviation civile), officiellement ouverte hier après-midi par le président du conseil intermédiaire, le Dr Edward Warner, s'est poursuivie ce matin par les élections du conseil de l'Assemblée. Le président de l'Assemblée est M. L. de Brouckere, de Belgique, et les vice-présidents MM. R.A.C. Henry, M. A.S. Drakeford, d'Australie, le Dr S.S. Liu, de Chine, M. Luis Alvarado, du Pérou, et M. Max Himans, de France.

L'ouverture officielle hier, M. C.D. Howe, ministre canadien de la Reconstruction et des Approvisionnements, a adressé, de la part du gouvernement canadien, des souhaits de bienvenue aux quelque 300 délégués de 40 nations qui assistent à cette conférence.

L'Assemblée a aussi entendu les discours de bienvenue de M. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie de la province de Québec, et du maire de Montréal, M. Camilien Houde. Le Dr Warner a répondu par un discours de remerciements. Ont également adressé la parole au nom des délégations: M. Howe, pour le Canada; le docteur S.S. Liu, pour la Chine; le Dr J. Kalenda, pour la Tchécoslovaquie; M. Max Himans, pour la France; le colonel P.-A. Chapa, pour le Mexique; sir Frederick W. Bowhill, pour le Royaume-Uni, et M. Wm. A. Burden, pour les Etats-Unis. L'Assemblée a ensuite adopté les règles provisoires de procédure qui lui ont été soumises, sous réserve d'une étude plus approfondie par un Comité spécial de l'Assemblée qui a également été organisé.

Ont été désignés comme membres du comité des Règles de Procédure: Le Dr F.E. Reiss, Brésil; M. André Garnault, France; sir Frederick Wm. Pays-Bas; M. Geo. C. Neal, Etats-Unis.

On a également désigné comme membres du comité des pouvoirs:

Le col. C.Y. Liu, Chine; le Dr J. Kalenda, Tchécoslovaquie; M. Roushdy Bey, Egypte; le col. P.-A. Chapa, Mexique; M. Louis

Clere, Suisse.

"Le Canada reconnaît les avantages de la collaboration internationale, a dit M. Howe. Nous l'avons démontré par la part active que nous avons prise en divers domaines: la Banque internationale et la Caisse monétaire; l'Organisation internationale du travail; l'Organisation agricole et des denrées et l'Organisation des Nations Unies, laquelle lutte pour l'orientation de l'harmonie mondiale. Il y a lieu de croire que ceux qui ont accordé leur appui à ces organisations internationales voudront aussi joindre leur effort à une organisation internationale aussi efficace dans le domaine de l'aviation, qui se manifeste d'un intérêt universel."

Montréal sera-t-il choisi?

Montréal, où furent jetées il y a un temps les bases de l'organisation temporaire qui prit le nom de PICAQ (OPACI) et qui, après avoir donné l'hospitalité au conseil intermédiaire, est aujourd'hui le siège occasionnel de la première assemblée intermédiaire de l'OPACI, Montréal deviendra-t-il le siège permanent de cet organisme? Beaucoup le croient et c'est le vœu des Canadiens.

Toutefois, on apprendait hier qu'une très forte pression est actuellement exercée par certains pays pour enlever à la métropole du Canada un titre qui lui revient, d'après plusieurs experts. Presque tous les pays d'Europe favorisent la ville de Paris, comme le siège permanent de PICAQ.

La question est tellement importante qu'elle fut posée à brûle-pourpoint au Dr Edward Warner, président actuel de PICAQ, au cours d'une conférence de presse qui suivit l'ouverture officielle de l'Assemblée générale. Le Dr Warner s'empressa toutefois de dire qu'il n'était pas en position, de par ses fonctions, de donner une franche opinion à ce sujet. Toutefois il n'hésita pas à dire qu'à l'heure actuelle aucun pays d'Europe ne peut se piquer d'être en mesure de recevoir de façon permanente des délégués de plusieurs nations et d'abriter les bureaux d'une telle organisation.

Saisie des mines aux Etats-Unis

On attend une déclaration de Lewis

Washington, 22. (A.P.) — Deux officiers de la marine américaine ont aujourd'hui pris la situation des mines de charbon des Etats-Unis en main, et ils attendent un signe de John-L. Lewis pour que ses 400,000 mineurs demeurent au travail.

La saisie des mines par le gouvernement signifiait que le drapeau américain a été hissé sur 4,500 puits — a été annoncée par la Maison Blanche. On sait que la trêve accordée par l'union doit se terminer samedi soir.

Le président Truman a désigné M. J.A. Krug, secrétaire de l'Intérieur et ancien lieutenant de marine, comme administrateur des mines. Afin de lui aider, on a assigné l'ancien vice-amiral Ben Moreell, comme son assistant.

Le lieutenant et l'amiral se sont immédiatement mis au travail afin d'éviter un arrêt du travail et le commencement de la grève qui doit avoir lieu lundi prochain.

Au cours d'une session préliminaire, hier, Lewis a déclaré à M. Krug que la question de travailler est une question regardant chaque mineur en particulier.

Gains nationalistes en Chine

Nankin, 22 (A.P.) — Les troupes du gouvernement chinois réclament aujourd'hui la capture de Kuching, à mi-chemin entre Szepping et leur objectif Changchun, capitale de la Mandchourie. De leur côté, les communistes approchent de Chaoyang, dans la province méridionale de Jehol, et de Tsinan, capitale de Shantung.

Des dépêches du front émanant de Mukden mandent que des éléments de la nouvelle 1ère armée gouvernementale ont atteint Kungchuling, à 40 milles au sud de Changchun, hier soir, et des unités d'avant-garde ont avancé aujourd'hui à 7 milles plus loin, au nord.

Bien que, selon les dépêches du gouvernement, les troupes nationalistes soient "entrées" dans Kungchuling, et qu'une avance ait été effectuée au nord, on ne sait pas encore clairement si elles ont capturé ou contourné la ville stratégique.

Seize causes remises au 29

On a ajourné ce matin, en division de pratique de la Cour supérieure, l'audition des causes de 16 grévistes de la National Breweries, accusés de ne pas s'être conformés à cet ordre de la cour leur interdisant de faire la grève.

Me Guy Merrill-Desaulniers, avocat des grévistes avec Me René Lippe, a déclaré au tribunal que les grévistes, au cours d'une assemblée tenue hier soir, ont décidé de cesser leur grève et qu'à la lumière de cet événement nouveau il lui est nécessaire de demander un ajournement pour voir quelle position juridique vont prendre ses clients.

Me Hugh O'Donnell, c.r., ainsi que Me Guy Favreau, avocats de la National Breweries, ont consenti à la remise au 29 mai, mais à la condition que les motifs invoqués à l'appui de l'ajournement soient consignés au procès-verbal.

Le cabinet provincial siège aujourd'hui

Québec, 22 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis est revenu à Québec aujourd'hui et préside cet après-midi une réunion du cabinet provincial. Si l'on en croit la rumeur, le gouvernement passera plusieurs arrêtés ministériels importants. Il est question de diverses nominations pour faire suite aux lois adoptées au cours de la dernière session.

Incendie au garage de la voirie à Québec

Québec, 22 (D.N.C.) — Un incendie qui a causé pour plus de \$60,000 de dommages a détruit, ce matin, vers cinq heures, la vieille partie du garage de la voirie provinciale situé sur l'avenue Renaud, dans la paroisse du Sacré-Cœur. Plusieurs voitures ont été retirées du brasier mais deux grattes à chemin ont été grandement endommagées. Les ateliers de menuiserie, de plomberie, logés au second étage ont été presque complètement détruits. La perte comprend surtout l'outillage, des tours spéciales et de l'entreposage pour la réparation des voitures de la voirie. M. Frédéric Lemelin, surintendant du garage, a déclaré, ce matin, que les flammes se sont confinées à la vieille partie du garage, soit une étendue de 80 par 84 pieds érigée le long de la partie construite récemment à l'épreuve du feu.

Les obsèques du R. P. Bellavance, S.J.

La dépouille mortelle du R. P. François-Xavier Bellavance, S.J., est actuellement exposée à la chapelle du Collège Jean-de-Brébeuf, chemin Sainte-Catherine, l'office et la messe des funérailles auront lieu jeudi matin au même endroit, à 8 h. 45 a.m.

M. Edgar Peltier, P.S.S., se rendra à Rome

On a appris ce matin que M. l'abbé Edgar Peltier, P.S.S., a été chargé par les autorités ecclésiastiques d'aller porter à Rome les dossiers du procès pour la béatification de Mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame.

Au Sénat Le sénateur Lacasse continue son plaidoyer

Il donne la réplique à chacun des sénateurs qui ont soulevé des objections sur le bill Côté

Ottawa, 22 (D.N.C.) — M. Gustave Lacasse a continué durant toute la séance d'hier, au Sénat, le plaidoyer qu'il avait commencé la veille et qu'il continuera aujourd'hui en faveur du projet de loi tendant à désigner la fête du 1er juillet par l'expression "Jour du Canada". Le sénateur libéral de Tecumseh avait répondu lundi à l'objection de ceux qui s'opposent au "bill Côté" sous prétexte que le projet de loi a été adopté à la course par la Chambre des Communes. Il a consacré son discours de mardi aux objections soulevées par les sénateurs qui l'ont précédé dans le débat ainsi qu'à une analyse de l'opinion publique telle qu'exprimée par la correspondance des parlementaires et par la presse. Puis il a lui-même proposé l'ajournement du débat pour permettre aux sénateurs d'assister aux réunions de divers comités, mais en conservant son droit de poursuivre aujourd'hui sa défense du bill. M. C.E. Ferland, libéral de Joliette, lui succédera dans la suite du débat.

Le sénateur Lacasse constate tout d'abord que ceux qui ont parlé en faveur du bill ont défini clairement leur attitude. Mais il ne peut en dire autant des adversaires du projet de loi dont plusieurs semblent s'y opposer avec plus ou moins de bonne grâce et font voir à l'évidence qu'ils "ne savent sur quel pied danser". A celui qui a dit qu'il s'agissait d'un "bill idiot", il répond que la discussion sur ce projet de loi a été elle-même "idiot" (silly) à certains moments.

Il n'admet pas la prétention que l'opinion publique n'a pas eu le temps de se former à ce sujet, puis que le débat dure depuis plusieurs semaines et que les députés, qui dépendent de l'opinion publique, ont approuvé le projet à une forte majorité. Il n'admet pas non plus que l'opinion publique soit aussi défavorable qu'on l'a dit à ce projet de loi. Puis il donne une réplique à chacun des sénateurs qui ont soulevé des objections.

Réplique aux sénateurs

De M. J. Deb. Farris, libéral de Vancouver, il dit que ce sera pas la première fois qu'il aura démontré son aptitude à mettre un bill en pièces par ses discours, qu'il a voté ensuite en faveur du même projet de loi.

A M. William Duff, libéral de Lunenburg, il dit qu'il est difficile de voir le lien que ce sénateur fait entre l'adoption du bill et la séparation de l'Empire britannique et même le début d'une vague communiste au Canada.

M. Lacasse reproche à M. James Murdoch, libéral ontarien, ses allusions à l'attitude des Canadiens de langue française durant la guerre, il lui oppose le tableau que M. G. G. McGeer, libéral de Vancouver, a fait de la contribution de Canadiens de langue française à l'oeuvre de la Confédération et il déclare que, si les statistiques de l'enrôlement des Canadiens français avaient été compilées pour les neuf provinces, cet enrôlement se comparerait favorablement à celui de tout autre groupe ethnique du Canada.

De M. John T. Haig, leader de l'opposition, M. Lacasse dit qu'il a manœuvré avec l'habileté d'un amiral qui dirige son navire dans des eaux infestées de mines. M. Haig s'est proclamé fier d'être Canadien.

Roger Aubuchon acquitté

Le juge Omer LeGrand a acquitté ce matin Roger Aubuchon, accusé de vol comme serviteur et d'obtention d'argent sous de fausses représentations. Le président du tribunal a maintenu les prétentions de la défense, représentée par Me Lucien Béliveau, C.R.

La preuve n'était pas suffisante pour condamner l'accusé.

Sentences

Issie Hall, 30 ans, qui s'était avoué coupable d'avoir conspiré et d'avoir volé \$2,500 en obligations de la victoire, propriété du gouvernement fédéral, a été condamné à midi à 15 mois de prison par le juge Maurice Tétrault.

Roméo Michaud, un jeune homme de 18 ans, a été condamné à 12 mois de prison pour avoir commis deux vols avec effraction.

Séance des principaux d'écoles normales

Québec, 22 (D.N.C.) — Les principaux d'écoles normales de la province siègent ce matin au Parlement. Comme d'habitude, la réunion a lieu à huis clos. M. Victor Doré, président, a ouvert la séance, les allocutions ont été prononcées par M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, et M. B.O. Filteau, secrétaire français du département de l'Instruction publique.

D'importantes questions doivent être étudiées.

Notons que la crise du logement ne se fait pas sentir seulement chez les particuliers. Elle est très aiguë à l'hôtel du gouvernement. Ce matin, les principaux d'écoles normales ont eu beaucoup de difficulté à se trouver un local convenable pour leur réunion. Toutes les salles de comités étaient occupées. En désespoir de cause, on a décidé de mettre à la disposition des congressistes la grande salle de l'Assemblée législative.

Le comité protestant du Conseil

nadien et le sénateur Lacasse, le prenant au mot, le met au défi d'être logique avec lui-même s'il persiste à voter contre le bill.

A M. Murdoch, qui avait vu dans ce projet de loi une initiative purement québécoise, il rappelle qu'au Sénat le bill Côté a eu pour parrain un sénateur du Nouveau-Brunswick, M. W. E. Foster, et pour "secondateur" un sénateur de l'Ontario (lui-même).

De M. G. G. McGeer, libéral de Vancouver, M. Lacasse dit qu'il est habitué, en avocat, à plier sa logique aux nécessités du moment.

De Mme Iva Campbell Fallis, progressiste-conservatrice de Peterborough, il dit qu'elle a été la seule de tous les adversaires du bill à définir clairement son attitude. Mais il est en désaccord avec elle sur l'opinion que la presse en général est opposée à ce bill, et sur l'idée que l'opinion de la presse reflète nécessairement celle du public.

M. Lacasse invite enfin M. Arthur W. Roebuck, libéral de Toronto, à se montrer logique avec lui-même en votant en faveur du bill, car il considère le discours de M. Roebuck comme l'un des meilleurs qu'il ait entendus. Mais il ne peut en dire autant des adversaires du projet de loi, bien que son auteur ait exprimé son intention de voter contre le bill. Selon M. Lacasse, il suffirait de retrancher quelques phrases à peine du discours de M. Roebuck pour en faire un solide plaidoyer pour le bill.

La réaction du public

Le sénateur Lacasse entend ensuite d'analyser les réactions du public à propos du bill Côté. Ces réactions s'expriment surtout par la correspondance et la presse. De toutes les lettres qu'il a reçues, deux seulement s'opposent au projet, dont l'une provenait de l'Association des Canadiens Clubs. Il s'étonne qu'une Association qui porte un tel nom puisse s'opposer à l'institution d'une fête du Canada, pour être logiques avec eux-mêmes, les membres de cette association devraient, ou bien approuver la fête du Canada, ou changer leur nom en "Dominion Clubs" au lieu de "Canadian Clubs".

A ce propos, M. Lacasse cite un journal de langue anglaise qui s'immuse à l'analogie entre le projet d'un "Canada Day" et le breuvage connu sous le nom de "Canada Dry". Le sénateur de Tecumseh dit qu'il pourrait faire le même jeu de mots en évoquant, à l'occasion de la lettre citée plus haut, le whisky connu sous le nom de "Canadian Club". Un mélange des deux ferait un bon échantillon d'unité, dit-il, au milieu des sourires des uns et de quelques "Oh, Oh" scandalisés.

Au sujet de l'argument d'après lequel la presse serait unanimement opposée au bill, M. Lacasse cite certains extraits d'articles de journaux pour démontrer que ceux-ci sont loin d'être unanimes sur ce point. Il ajoute que l'unanimité même des journaux sur un point n'est pas nécessairement l'expression du sentiment public et il en donne comme exemple l'élection d'un maire de Montréal en dépit de l'opposition de tous les journaux de la ville. Il cite ensuite des journaux de Montréal et de Vancouver, tous de langue anglaise, favorables au projet de loi à l'issue duquel il propose l'ajournement du débat à cause de réunions de comités qui doivent se tenir.

de l'Instruction publique siège également à Québec ce matin. A midi, les membres de ce comité ont été les hôtes de sir Eugène Fiset, à un déjeuner à Spencerwood.

Comparution de présumés voleurs

Deux jeunes gens, Thomas Luckie, 19 ans, et Peter Lazar, ont comparu ce matin devant le juge T.-A. Fontaine, sous l'accusation de conspiration et de vols à main armée pour des sommes de \$152 et \$88 respectivement chez MM. Maurice Meunier et Charles Silverstone. Luckie a comparu le premier, a nié sa culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée au 29 du courant. Lazar s'est avoué coupable et il recevra sa sentence à la même date.

Les deux prévenus avaient été appréhendés il y a quelques jours par les sergents-détectives Bond et Sédard, de la Sûreté municipale. Un troisième inculpé dans cette cause est activement recherché par la police.

Initiation à l'espagnol

par Margarita MADRIGAL et Ezequias MADRIGAL

"Cette méthode qui permet d'acquies rapidement une connaissance de la langue espagnole est fondée sur la méthode de visuelle et celle de l'association des mots et des idées."

Volume de 200 pages

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Lettre d'Ottawa

(suite de la page deux)

ains membres du sous-comité dont M. le sénateur Léger, se sont plaints de n'avoir pas été convoqués, mais M. le sénateur Lambert a expliqué qu'il s'agissait d'un malentendu.

Comédie, dit M. Lacroix

M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, a déclaré sans ambage que la recommandation du sous-comité n'avait pas d'autre but que de favoriser l'adoption du "red ensin". C'est, dit-il, une comédie qui vise à empêcher la publication des noms de ceux qui sont favorables et de ceux qui sont hostiles à l'Union Jack. C'est d'ailleurs une façon ridicule de procéder, puisque les journaux peuvent toujours obtenir du secrétaire du comité les noms de ceux qui ont favorisé tel ou tel mot de l'Union Jack. Le comité veut nous amener graduellement à son objectif ultime qui est le "red ensin". Pour ma part, je voterai contre tout projet qui comportera l'Union Jack parce que je m'en tiens à l'ordre de référence du comité qui parle de drapeau national distinctif.

M. R. W. Gladstone, député libéral de Wellington-Sud, propose après l'adoption du rapport du sous-comité. M. le sénateur J. P. Howden propose en amendement que le comité cherche plutôt une formule de compromis qui soit acceptable à tous.

Le sénateur Quinn

M. le sénateur Félix Quinn, conservateur de Halifax, se lève alors pour insister sur la nécessité d'un compromis. Pour la troisième fois depuis que le comité a commencé à siéger, il se prononce en faveur d'un drapeau qui ne comporterait pas l'Union Jack et il cite de nombreuses lettres reçues d'anciens combattants de la dernière guerre qui réclament l'exclusion de l'Union Jack, en ajoutant que les requêtes de ceux qui veulent l'inclusion viennent de groupes qui en sont restés à la mentalité d'il y a 30 ans.

S'il y a division entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise, dit-il, la responsabilité en revient surtout aux citoyens de langue anglaise. Les Canadiens de langue française s'appellent simplement Canadiens. Je crains que nous, de langue anglaise, ne soyons responsables d'une grosse part de la désunion au Canada. Parce que nous agissons l'Union Jack, parce que nous négligeons les suggestions qu'ils peuvent nous faire, parce que nous parlons de la Grande-Bretagne comme de notre patrie, les Canadiens de langue française ne sont venus à douter de notre attachement au Canada et à croire que nous sommes plus britanniques que canadiens. En réclamant un drapeau qui ne renfermerait pas l'Union Jack, de dire encore M. Quinn, j'ai l'impression de travailler en faveur de l'unité nationale en amenant les Canadiens français à se rendre compte que nous préférons le Canada à tout autre pays. Pour l'amour de Dieu, que la Canada cesse de jouer un rôle d'éclat, qu'il porte le pantalon au lieu de la culotte courte, qu'il s'exprime comme un pays qui a atteint la maturité. Ce n'est pas que nous aimions moins la Grande-Bretagne mais nous aimons le Canada davantage.

Le discours de M. Quinn a eu l'heur de déplaire à M. Lambert qui lui a déclaré qu'il s'était éloigné du sujet. M. Louis-René Beaudoin du sous-comité était présent, mais certains membres étaient absents, dont le sénateur Léger. Le président Lambert l'a fait asseoir en disant que cet incident avait été expliqué et qu'il était clos.

Le cardinal McGuigan à Québec samedi

Son Eminence sera l'hôte du cardinal Villeneuve — Banquet samedi soir au Château Frontenac

Québec, 22 (D. N. C.) — S. Em. le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, sera accueilli par les autorités religieuses et civiles de Québec, samedi après-midi, à la gare de Lévis. Le train spécial qui l'amènera de Charlottetown doit entrer en gare à 2 heures.

Le premier cardinal canadien de langue anglaise traversera ensuite à Québec à bord d'un traversier réservé pour le groupe officiel qui se portera à sa rencontre. Il fera en automobile un tour du Parc des Champs de Bataille, pour prendre ensuite le chemin St-Louis, au coin de l'avenue Bougainville, où de nombreux fidèles de la paroisse St-Patrice l'attendront pour l'escorter, ainsi que le corps de cadets du High School St. Patrick, jusqu'à l'archevêché, où le cardinal McGuigan sera l'hôte de S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec.

Un banquet sera offert par le cardinal Villeneuve, samedi soir, au Château Frontenac, en l'honneur du distingué visiteur. Le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset, les évêques suffragants de l'archidiocèse de Québec ainsi que de nombreuses personnalités y assisteront.

Dimanche, le cardinal McGuigan participera à la célébration de la grand-messe, pour être ensuite l'hôte d'honneur à un déjeuner au Séminaire de Québec, dont il est ancien élève. Le soir il se rendra à l'église St-Patrice. Lundi, il sera reçu par l'Université Laval.

Le procès de Rose remis à lundi

Les documents ne sont pas encore arrivés d'Ottawa où se déroule le procès de Mazerall

Ce matin, à la Cour du Banc du Roi, le juge Wilfrid Lazure, président du tribunal, a décidé à la suggestion de Me Philippe Brail, c.r., avocat spécial du ministère de la Justice, de remettre à lundi prochain l'ouverture du procès de Fred Rose, député ouvrier-progressiste (communiste) de Montréal-Cartier à la Chambre des Communes, accusé de conspiration et de violation de la Loi des Secrets officiels du Canada.

Dès que le président du tribunal fut monté sur le banc, le greffier appela le prévenu Fred Rose à la barre.

Me Brail se leva pour demander l'ajournement du procès, les pièces à convictions n'étant pas arrivées d'Ottawa où se déroule le procès de Mazerall, un autre inculpé dans cette affaire d'espionnage.

L'avocat du ministère de la Justice a soumis au tribunal qu'il ne servait à rien de commencer le choix des jurés et de priver ceux-ci de leur liberté jusqu'à l'ouverture du procès surtout du fait que vendredi est jour de fête légale.

Le juge Lazure s'est rendu aux propositions de Me Brail pour congédier les personnes assignées au jury les avisant de revenir lundi prochain alors que le procès devrait commencer "pour de bon". Quelque cent témoins ont été assignés à ce procès et plusieurs d'entre eux, croit-on, seront soumis à un interrogatoire de plusieurs heures si ce n'est de quelques jours. Une rumeur voulait que la défense représentée par Mes Jos Cohen, c.r., et Valmore Bienvenue, c.c., député du comté de Belchamps, se soit présentée, soumette une

A Nuremberg

L'ancien ambassadeur allemand au Vatican rend hommage au Pape

Nuremberg, 22 (A.P.) — Le baron Ernst von Weizsäcker, ancien ambassadeur allemand au Vatican, a déclaré aujourd'hui que l'histoire placera le pape Pie XII à la tête de ceux qui méritent l'hommage du monde pour sa conduite durant la guerre en Italie.

Après le pape, a-t-il dit au tribunal militaire international, l'histoire honorerait la Wehrmacht sous le commandement du feld-marchal Kesselring.

Weizsäcker a témoigné au procès de Rudolf Hess.

"La chose n'est peut-être pas connue ici, a-t-il continué, mais à la fin de 1943 le Saint-Père a publié un communiqué officiel disant que la conduite des soldats allemands à Rome devait être louée."

La Cour suprême se prononcera

Ottawa, 22 (C. P.). — Le gouvernement fédéral a demandé aujourd'hui à la Cour suprême du Canada de juger si la loi de sécurité agricole adoptée en Saskatchewan, en 1944, et amendée en 1945, était dans la juridiction de la Législature. Le juge Thibodeau Rinfrel a ordonné aux procureurs de se présenter devant un juge de la Cour suprême, ici, le 27 mai, pour décider de la date où la cause sera entendue.

Une édition spéciale de la Gazette officielle du Canada annonce la nouvelle aujourd'hui.

troisième motion d'ajournement de la cause à la session de septembre, toutefois il n'en a pas été question ce matin.



Mercredi, 22 mai 1946

Programmes spéciaux

Mercredi, 22 mai

CBF et CRM, 4 h. 45 p.m. — Récital de violon. Gilles Liebert. Au programme: Mélodie de Pergolèse; Allegro et Andante de la Sonate No. 1, Opus 137 de Schubert et Contemplation de Brahms-Hofmann.

CBF, 9 h. p.m. — Pierre-Alain, soprano du Metropolitan Opera, prendra part au programme de Radio-Carabina. C'est la deuxième fois que notre jeune artiste accepte de venir chanter à Radio-Carabina depuis son début sur la grande scène lyrique de New-York.

Elle chantera les airs de son répertoire, opéra et romances. On peut s'attendre au chapeau d'applaudissements qui lui fera à la Salle de l'Embarcadere, à Montréal, ce soir, les étudiants et leurs amis.

Paul Leduc qui dirige cette mission d'opéra a préparé tout un programme de nouveautés qu'il a chanté, au monologue et au sketch.

Le Chœur des Carabiniers et l'Orchestre de Maurice Meert ont préparé également un programme de vive allure.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	12.00 Nouvelles	11.45 Orch. de danse.
6.00 Yvan L'intéprète	12.03 Fin des émissions	12.05 Orchestre.
6.15 Radio-journal	6.00 Jos. Fioche	12.55 Nouvelles et fin des émissions.
6.25 Sports	6.15 Bureau d'assistance aux familles.	
6.30 Revue de l'actualité.	6.20 J'ai des nouvelles.	
6.45 Revue de l'actualité.	6.25 Variétés musicales.	
6.50 Causerie. Rév. P.-E. Rabin	6.30 La pièce du jour.	
7.00 Un homme et son péché.	6.40 La pièce du jour.	
7.15 Métropole	6.45 Nouvelles.	
7.30 Doris Veale, pianiste	6.50 Chansons françaises.	
7.45 La chanson du commandant.	6.55 Chansons françaises.	
8.00 Les qu'on aime	7.00 Jean Rivard.	
8.15 Musique musicale.	7.05 Chansons françaises.	
8.30 Radio-Carabina.	7.10 Chansons françaises.	
8.45 Radio-journal.	7.15 Chansons françaises.	
8.55 Chansons françaises.	7.20 Chansons françaises.	
9.00 Radio-journal.	7.25 Chansons françaises.	
9.15 Le traitement et la réhabilitation des jeunes délinquants — Causerie.	7.30 Chansons françaises.	
10.30 Musique immortelle.	7.35 Chansons françaises.	
11.00 Jazz	7.40 Chansons françaises.	
11.15 Nouvelles	7.45 Chansons françaises.	
11.30 Orchestre.	7.50 Chansons françaises.	
12.00 Nouvelles et fin des émissions	7.55 Chansons françaises.	

Jeudi, 23 mai 1946

Programmes spéciaux

CBF, 9 h. p.m. — Les artistes dramatiques de Radio-Carabina jouent, jeudi, un drame d'Yves Thériault, intitulé "La robe de soie".

Les premiers rôles ont été confiés à:

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	9.55 Nouvelles	1.45 George Barnis Actif.
7.20 Ouverture	10.00 Radio-journal	2.00 Concert.
7.30 Nouvelles et musique	10.15 Revue de l'actualité	2.15 Ethel et Albert.
7.45 Radio-journal	10.30 Remise d'un Doctorat	2.30 George's Wife.
8.15 Émissions	Honora Causa à lord Alexander.	3.00 Al Pearce show
8.30 Mélodies	11.00 Giuseppe Moschetti, organiste.	3.15 Radio Sea-lead.
8.45 Pour le plaisir musical.	11.15 Histoire de la musique	3.45 Orch. Louche.
8.55 Pour le plaisir musical.	12.00 Nouvelles	4.00 Jack Bernon show
9.15 Programme musical	12.05 Fin des émissions.	1.15 Sérénade.
9.30 Nouvelles		4.05 Singing Land.
9.45 Sur nos ondes		4.45 D.S.O.
9.55 Sur nos ondes		5.00 Musique
10.00 Bon appetit.	CRAC-730 kilocycles	5.15 Dick Tracy
10.10 Vie de famille	6.25 Ouverture, nouvelles, température, prouesse.	5.30 Musique
10.45 Quart d'heure de détente.	6.30 Révél provincial	5.40 Your Gessel Singer
1.00 Grande Soeur	6.40 L'écho des provinces.	5.50 Glenn Criss.
1.15 Métropole	7.20 Pot pourri matinal.	6.15 Musique
1.30 Joyeux Troubadours	7.35 Intermède musical.	6.25 CFCF ce soir.
2.00 Jeunesse dorée	7.45 Musique.	6.40 Sport
2.15 Quatre nouvelles	8.04 Oratoire.	6.45 Panfare du tour.
2.30 Cœur alibi	8.00 Nouvelles.	7.00 Famous Songs
2.45 Rue Principale.	8.10 Les chansons de Louise	7.15 Studio
2.50 Signal-Horloge	8.15 Bulletin des sports	7.30 Orchestre Troy
3.00 Radio-journal	8.20 Déjeuner musical.	7.45 Corinthe Jordan
3.15 René Lecavalier et ses chansons	8.35 Quintette	8.00 The Continentals
3.30 Les soirs de l'été	8.45 Déjeuner musical.	8.15 Auteurs R. H. Laguardia.
3.45 René Lecavalier et ses chansons	8.50 Nouvelles mondiales.	
3.55 Les soirs de l'été	9.05 Rhythme de la vie	8.30 America's Town Meet.
4.05 Les soirs de l'été	9.15 Sans tambour ni trompette.	9.30 Light up and listen.
4.15 Les soirs de l'été	9.25 Mélodie-vedette.	10.00 Calanctis & Company.
4.25 Les soirs de l'été	9.30 Caravane du rire	10.00 Nouvelles
4.35 Les soirs de l'été	10.00 Radio-variété.	11.15 Foster Hewitt Report.
4.45 Gilles Lefebvre, violon.	10.30 Chansonnettes	
5.00 Beaux disques.	10.45 Orchestre.	11.45 Orch. de danse.
5.15 Bourse	11.00 Coffret musical.	12.00 Nouvelles
5.45 En parcourant l'horloge.	11.15 Entrevue	12.05 Orch. de danse
5.55 En parcourant l'horloge.	11.30 Chansons à vendre.	12.55 Nouvelles Fin des émissions
6.00 Programme musical.	Midi Nouvelles	
6.15 Radio-journal	12.00 Prononciation	CHLP-1490 kilocycles
6.25 Sports	12.10 Programme rural	8.15 Bonjour voisins.
6.35 Campagne d'assistance aux familles.	12.15 Grande Soeur	8.30 Programme du tour
6.45 Programme musical.	12.45 Histoire d'amour	9.00 Macarade musicale
7.00 Un homme te sape toi.	1.00 Musique du cinéma	9.30 Radio-journal
7.15 Métropole	1.15 Réverie musicale.	9.45 Radio-variété
7.30 Studio.	1.45 Météo	9.50 Réception Savard.
7.45 Histoire de chez nous	2.00 Causales mélodiques	10.00 Montavani.
8.00 Taxi-13	2.05 Mélodie-vedette.	10.15 Musique pour tous.
8.15 Radio-théâtre.	2.30 Demi-heure sainte	10.30 Radio-informations
8.30 Radio-journal	2.45 Les nouvelles de l'heure.	11.00 Thorburn and Sons ver.
8.45 Causerie de M. Robert Bonfils.	2.50 Le Journal féminin	11.15 Columbia.
9.00 Improvisité.	2.55 Les nouvelles de l'heure.	11.30 Panfare Militaire Victoria
1.00 Jazz	3.00 Dissonance	11.45 Accordéon Ace.
1.10 Onérette	3.05 Evénements oculaux	Midi Nouvelles
1.30 Studio de la musique.	4.00 Orch. de concert.	12.15 L'art dans le fleur.
12.00 Fin des émissions	4.05 Variétés du crénscuole	12.30 Heure féminine
	4.35 Nos chanteurs canadiens.	1.15 Heure féminine
CBM-940 kilocycles	5.00 Musique sud-américaine.	2.00 Treasure chest of music.
7.20 Ouverture	5.05 Musique sud-américaine.	2.30 Tin Pan Alley goes to Town.
7.30 Nouvelles.	5.15 Pierre et Pierrette.	3.00 Feuille musicale
7.45 Radio de réveil.	5.30 Adelphi musical.	3.30 What America is playing.
8.15 Prieres	5.45 Madeleine et Pierre	4.00 Meet the band.
8.35 Marches en musique	6.00 Le Poche	4.30 Le catalogue musical.
8.55 Honey-moon in N-Y	6.15 L'art dentaire.	5.00 The dancant.
9.00 Les classiques de la musique	6.20 Quoi de nouveau?	5.25 CHLP ce soir.
9.15 Les classiques de la musique	6.25 Variétés musicales.	6.00 Radio-journal
9.30 Les classiques de la musique	6.30 Sports.	6.15 Mail-mé.
9.45 De la musique en travaillant.	6.40 La pièce du jour	6.45 Radio-variété
9.55 Musique militaire.	6.45 Nouvelles.	7.00 Heures familiales.
10.00 Ethelwyn Hobbes.	7.00 Au music hall.	7.30 Thomas Teuro.
10.35 Intermède de piano	7.30 Watin' for Clayton.	7.55 Nouvelles-éclat
10.45 Winston Curry.	7.45 Nouvelles chansonnettes françaises.	8.05 Météo Carle au 11.15.
11.00 Jazz	8.00 Au service des vétérans.	8.30 Histoires véridiques
11.15 Compositeurs contemporains.	8.35 Marie Martin et son orch.	9.00 Les danses time
11.30 George's wife.	8.50 Choses du temps.	9.30 Les matines du concert.
12.00 Nouvelles de BBC.	9.05 Musique sans paroles.	10.00 Orchestre.
12.15 The Road of Life	9.30 Jean Lalonde présente.	10.15 Programme présente.
12.30 Radio-journal.	9.45 Poèmes religieux	10.30 Heures de la danse
12.45 Signal-norale	9.50 Programme de religieuses	11.00 Musique
1.00 Happy sang.	10.00 Skyline Roof.	11.30 Fin de l'émission
1.30 Star to be.	10.45 Les nouvelles	
1.45 La ferme et ses produits.	11.00 Vox Populi	CIAD-800 kilocycles
2.15 Les Sisters.	11.10 Sports	6.30 Debout, Montréal!
2.30 Curtain echoes	11.15 Musique de danses.	6.45 Programme au Sac
2.50 A Woman of America	11.30 Listen to Lawrence.	7.00 Cœur
3.15 Ma Perkin	12.00 Orchestre.	7.05 Heures musicales.
3.30 Young Family	12.05 "Arch	8.00 Nouvelles.
3.45 Right to happiness.	12.10 Les émissions	8.10 Heures musicales.
4.00 Use the words of the chansons à succès.	CFCF-600 kilocycles.	8.15 Ballroom.
4.15 Consells à la femme canadienne.	7.00 Nouvelles	10.00 Ballroom.
4.30 The dancant.	7.15 Van Damme Quintet	10.05 Nouvelles.
4.45 Gilles Lefebvre, violon.	7.30 Nouvelle	10.15 Ballroom.
5.00 Musique classique	8.00 Nouvelles du matin.	11.30 Gay Nineties.
5.15 Intermède	8.15 Coffee Time	11.45 Chansons.
5.30 Boite à musique.	8.30 Pot pourri de matin.	12.00 Nouvelles.
5.45 Bourse.	8.55 Nouvelles	12.15 Hits.
6.00 A Radio-Canada ce soir	9.00 Breakfast Club	12.30 Terence O'Dell.
6.15 Sports	9.05 Nouvelles.	12.50 Boite à musique.
6.25 Sports	10.15 Life can be beautiful.	1.00 Nouvelles.
6.35 Sérénade.	10.30 Spotlight on Hollywood.	1.05 Concert Pop.
6.45 Nouvelles	10.45 Listening Post	2.00 Nouvelles.
7.00 Jack Allison et ses invités.	11.00 Morning Serenade	2.05 Musique.
7.30 Rhythme musical.	11.15 Tello Test Quiz.	3.00 Nouvelles.
7.40 Théâtre en audials.	11.30 Pour les danses.	3.05 Musique.
8.20 Concert.	12.00 Mélodies.	3.30 Rhythmanis
8.30 Music-Hall Kraft.	12.15 Rhythme musical.	4.00 Nouvelles.
9.00 Orchestre.	12.30 At your request.	4.05 Club 800.
	1.00 Nouvelles	4.15 Les danses.
	1.05 Constant Bennett.	5.05 Studio.
	1.30 But not forgotten.	5.30 Ballroom.
		6.00 Nouvelles.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

(Vérine)



La vie féminine

Rédactrice: Germaine BERNIER

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de son pouvoir, que la femme mènera le monde.

(Vérine)

"Vidi turbam magnam"

Les élus se présentent, aux yeux de saint Jean, en foule, absolument innombrable, — les élus, non pas les anges, car les commentateurs nous disent que ce texte de l'Apocalypse doit être entendu des humains glorifiés. La sanctification ici-bas, prélude et condition essentielle de la gloire céleste est-elle chose aussi difficile qu'on le pense, et presque impossible? Est-ce un privilège seulement réservé à une élite, soigneusement triée sur le volet?

Tous les chrétiens n'y sont-ils pas au contraire appelés? *Estote perfecti*, a dit le Divin Maître. Parole d'un caractère universel. Large invitation adressée à tous les rachetés. Plus qu'une invitation: un ordre. Le ton est impératif: soyez! Si la perfection était quelque chose d'assez peu d'accessibilité, si ce n'est à de rares invités, comment le Sauveur en aurait-il fait une obligation générale? Aurait-il manqué de psychologie?

Il y a une autre expression du Christ: *haec est autem voluntas Dei, sanctificatio vestra*. Or, la volonté divine ne peut avoir qu'un objet pratique. Si ce qu'elle nous propose est hors d'atteinte par nos moyens, n'est pas à la mesure commune, la voilà donc rendue vaine.

A preuve que la sainteté n'est pas un état exclusif, dans lequel s'insère une infime minorité, c'est précisément le spectacle que saint Jean a vu dans une extase: *turbam quam diametram nemo poterat*.

Le ciel n'a rien d'aristocratique, en ce sens qu'il ne s'ouvre pas seulement aux âmes extraordinaires dont la vertu a éclaté ici-bas. Tous y ont accès, ou du moins tous sont invités à y entrer, comme à ce banquet dont parle la parabole évangélique.

Parmi la foule des élus, le plus grand nombre s'est sanctifié dans le secret. Dieu seul a contemplé la beauté de leur âme, comme Lui seul pouvait la couronner de gloire.

Même quand la vertu des saints s'est manifestée, ce qui en jaillissait au dehors n'était qu'un pâle reflet de la réalité intérieure.

Saint Thomas nous dit que la sainteté implique deux qualités principales, à savoir *munditia*, c'est-à-dire la netteté de l'esprit, du cœur, de tout l'être.

C'est la traduction du mot grec: *glos*, sans terre, sans alliage, sans souillure. *Sanctus*, quasi *sanguine intus*. Sous l'Antienne LUI, celui qui était aspergé du sang de la victime expiatoire était considéré comme lavé de ses taches. Ce rite était un symbole de l'avenir, l'ombre de la vérité. Pour acquiescer cette netteté sans laquelle il n'est pas de sanctification, il faut que l'âme soit teinte du sang de la Victime Éternelle. Cette opération s'accomplit par les sacrements.

Le sang rédempteur du Christ coule jusqu'à nous par l'intermédiaire de ces signes visibles. Les sacrements, est-ce si difficile de les recevoir? Est-ce qu'ils n'abondent pas? Est-ce qu'ils ne sont pas à la portée de tous? Qu'est-ce qui peut donc empêcher les fidèles de venir se baigner dans leurs flots purificateurs? C'est là que se lavent les iniquités. Là que le cœur et l'esprit se revêtent de clarté totale.

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

Un repas en plein air

Beaucoup de familles, qui avaient autrefois l'habitude d'aller en pique-nique et qui ont dû trouver d'autres moyens de se divertir, font de nouveau des projets pour reprendre cette vieille habitude. Le 24 mai est généralement la date fixée pour le premier pique-nique et tous les membres de la famille l'attendent avec impatience, dans l'espoir que le temps sera propice.

Les ménagères constatent chaque année que les pique-niques sont un grand bienfait pour tout le monde, mais ce sont toujours elles qui doivent, non seulement organiser, mais encore préparer les pique-niques. Dans bien des cas, il en est ainsi, mais alors, pourquoi ne pas organiser des pique-niques où chaque membre de la famille aurait un rôle à jouer, c'est-à-dire dans la préparation des aliments, car après tout un pique-nique sans victuailles, cela ne se conçoit pas. C'est en effet la partie la plus importante d'un pique-nique pour les jeunes.

Des moyens d'économiser le pain, à l'occasion des pique-niques, seront spécialement appréciés par la ménagère qui, dans le passé, pouvait toujours se rabattre sur des sandwiches, à défaut d'autres idées. Au lieu de préparer des piles de sandwiches, qui entament la ration de beurre, deux tranches de pain peuvent être données à chaque personne. Des garnitures variées, beurre d'arachide, relish, confitures, etc., mis en bocaux, économiseront le pain et le travail de la ménagère, puisque chaque membre du groupe peut préparer lui-même son propre sandwich.

Les fèves cuites au four, les chowders ou les soupes, des mets de légumes, du spaghetti ou du macaroni, gardés chauds, ou une salade substantielle, conviennent très bien pour un pique-nique et même les apéritifs les plus voraces seront satisfaits. Les légumes frais, tels que les radis, les oignons verts, le céleri, les concombres et les tomates, etc., assureront les éléments crus nécessaires.

L'autre qualité qu'implique la perfection morale est: *firmitas*. C'est-à-dire que l'âme, une fois unie à Dieu, participant de sa lumière et de sa vie, doit se tenir fermement attachée à son objet. Pureté, dans le sens le plus étendu, fermement par laquelle l'âme résiste aux caprices des passions, et s'enracine de plus en plus profondément dans le sol sacré.

"Seigneur! Seigneur! donnez-nous des saints!" s'écriait Lacordaire. "Notre monde ébranlé penche vers de grands abîmes." "Il n'y a qu'une tristesse, dirai-je avec Léon Bloy, c'est de n'être pas des saints."

Jean DESNOYERS,
Faculté de Philosophie,
Université de Montréal.

La mère tuberculeuse, qui aime réellement ses enfants, va faire sa cure dans un sanatorium.

La colonisation, problème social

On n'aura pas manqué d'observer, dès la publication de chaque rapport décennal, une tendance marquée de centralisation de la population canadienne. Les villes s'agrandissent au détriment des campagnes et se créent du même coup des difficultés presque insurmontables, dont la congestion de la circulation et la pénurie d'habitations ne sont pas des moindres. Pour ne parler que de notre province, on sait que le tiers environ de sa population habite l'île de Montréal. La concentration de l'industrie qui s'y est opérée graduellement depuis une trentaine d'années est responsable en grande partie de cet entassement déplorable à maints points de vue. Nombre de plaies sociales dont on s'emploie à réduire l'importance n'ont pas d'autre origine. Il n'en reste pas moins que de toute la Confédération canadienne, c'est le Québec qui est le plus fortement urbanisé. Y a-t-il lieu de se dire satisfait de cette situation? Si l'on en croit des urbanistes et des sociologues réputés, il ne fait pas de doute que la congestion métropolitaine a depuis longtemps atteint son point culminant. On prévoit même, pour les années à venir, une décentralisation progressive de l'industrie, seule capable de répartir plus équitablement la main-d'œuvre qui s'accumule dans un milieu dont on ne peut s'empêcher de voir d'abord les multiples carences. Peut-être réussira-t-on alors à enrayer dans une mesure raisonnable la désertion du sol.

Causes nombreuses

Bien des causes sont à la base de l'abandon par trop généralisé de la profession agricole et elles ne sont certes pas toutes imputables aux seuls cultivateurs et à leurs fils. Pendant longtemps on a cru que l'agriculture était la principale source de revenu de notre province, que la terre pouvait à elle seule pourvoir à l'établissement de la majorité de nos gens.

Des études économiques sont toutefois venues contredire ces prétentions en révélant la présence sur notre territoire d'immenses sources de matières premières propres à l'alimentation d'industries diverses. Et concurrentement avec ces découvertes, on apprit, non sans étonnement bien compréhensible au premier abord, que de toutes les provinces canadiennes la nôtre était probablement, toutes proportions gardées, la moins bien partagée au point de vue sol arable. Bien que sa superficie soit immense, une consultation curieuse de la carte géographique démontre que nos possibilités d'expansion agricole sont passablement restreintes. Faut-il ajouter cependant que cette pénurie de terre se trouve assez largement compensée par d'autres ressources dont les principales sont les forêts, les mines et les chutes d'eau, source d'énergie électrique.

Ces constatations premières ont fait que nos gouvernements du temps ont hésité longtemps à mettre à profit à tout le moins nos minimes réserves de sol cultivable. Non seulement ont-ils presque ignoré nos vastes espaces septentrionaux — l'Abitibi et le Témiscamingue — mais ils ont montré une méfiance qu'on a peine à s'expliquer quant à la possibilité de récupérer, par des travaux appropriés, les parcelles de sol avoisinant un bon nombre de nos plus vieilles paroisses. Même notre époque, il est vrai, a vu de travaux d'assainissement et de récupération qu'il y aurait lieu d'entreprendre et dont l'exécution viendrait à point consolider des centres agricoles dont l'avenir suscite des inquiétudes.

Un autre élément devait compliquer la situation: le taux élevé de notre natalité. En effet la province a toujours eu à s'engorger de pouvoir compter sur un accroissement annuel considérable de ses effectifs humains. Or cette vitalité, elle la devait en grande partie au fait que la majorité de ses ressortissants d'autrefois s'étaient donné une vocation rurale.

Et cela est tellement vrai que lors même que notre situation démographique est complètement renversée de ce qu'elle était en 1871 par exemple, c'est encore chez l'élément rural que l'accroissement naturel de la population est le plus important. Mais les jeunes d'aujourd'hui ont aussi souffert de leur avenir qu'ils le sont aujourd'hui.

Qu'ils furent exprimés de divers côtés, mais Aurora déclina l'invitation en alléguant qu'elle ne se sentait pas inspirée ce soir-là. Personne n'insista et l'on se remit à manger de bon appétit et à parler avec animation.

Le poète prit place sur la partie libre de la valise, laquelle à cet endroit perdit soudainement la rigidité de ses contours géométriques. Sans se préoccuper de cet équilibre instable, Roger Stillman se lança aussitôt dans des spéculations d'homme platonique.

— Je ne vous ferai pas la cour, dit-il, car l'amour, dans le sens habituel du mot, ne m'intéresse pas. L'amour est un atavisme et nous sommes au-dessus de ces faiblesses. Mais, ajouta-t-il d'un air fatal et mystérieux, un jour nos âmes se trouveront face à face et se reconstruiront.

Miss Brown jeta un regard de côté à son interlocuteur... Elle se sentait confuse de ne pouvoir répondre à ces effusions dans un langage approprié: il lui aurait fallu un dictionnaire. Elle se préparait à balbutier une vague interjection: "Ah!

— Ah! je sais ce que vous alliez dire: "Oui, il était établi de toute éternité que votre âme, parcourant dans son cycle cosmique l'espace et le temps, devrait un jour se rencontrer avec la mienne au moment où nous nous trouverions assis côte à côte sur cette valise!" C'est bien ce que vous alliez dire, n'est-ce pas?

Miss Brown ne crut pas nécessaire de détromper le poète. D'ailleurs, Stillman, emporté par le torrent de son enthousiasme, continua, pour le bénéfice de miss Brown, à projeter des faisceaux de lumière sur le monde des âmes. Quand, enfin, il prit congé, il ne laissa pas ignorer à la jeune fille qu'elle devait se préparer à une série d'émotions de ce genre.

— Je reviendrai demain au studio je vous y retrouverai, dit-il avec un geste dominateur. Ou plutôt, il faut que je vous y retrouve! Désormais, notre vie se composera d'une succession de départs plus pathétiques et plus merveilleux l'un que l'autre.

— Zekysptf dit qu'en invitant des amis sous son toit, on s'enfonçait de ses propres mains un poignard dans le cœur. Il a raison. J'aurais dû me rappeler qu'il a toujours raison.

Miss Brown n'eut pas besoin d'avoir recours à un dictionnaire pour comprendre que cette remarque voulait dire: "Vous abusez de mon hospitalité." Elle savait ce qui lui restait à faire.

(A suivre)

EATON

sera fermé toute la journée vendredi le 24 mai. Ouvert samedi de 9 h. 30 à 1 heure.

Chapeaux sport

A MOITIÉ PRIX
JEUDI!

Chapeaux en tweed de coton chevronné, gris, bien pratiques pour le golf, le jardinage et la campagne. Calotte et bord piqués. Quantité limitée à ce prix d'occasion. Pointures 6 7/8 à 7 3/8. Occasion du jeudi, 1.25

Chapeaux, au deuxième

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

ve de bon goût et de dignité en s'abstenant de toute familiarité qui pourrait déplaire. Il remplit ses devoirs, mais se tient à l'écart, se laisse appeler. En leur écrivait, il les traite de "Monsieur et cher parrain, Madame et chère marraine".

Choix des parrains

En général, on donne à son premier né, pour parrain, son grand-père paternel, pour marraine sa grand-mère maternelle. Le second enfant aura, pour parrain, son grand-père maternel, pour marraine, sa grand-mère paternelle.

Cependant, on peut désirer d'associer à ses enfants des amis en dehors de la famille, ou aide et protection leur sont "naturellement" accordées. Mais alors, c'est aux grands-parents à vous tenir quitte du choix déferent que vous avez fait d'eux, pour tenir votre enfant sur les fonts baptismaux.

Dans ce cas, on doit encore présenter les dispositions des personnes amies ou des protecteurs et supérieurs qui peuvent être utiles à l'enfant, en s'intéressant à lui à titre de filleul. Mais comme il y a beaucoup de gens qui ont de la répugnance à assumer les charges matérielles et morales qui incombent à ceux qui ont répondu pour l'enfant, on s'entend de plus en plus, avec beaucoup de diplomatie et de tact.

Il ne faut pas s'exposer à recevoir un refus mortifiant, il faut encore moins risquer d'embarrasser des personnes trop polies et trop délicates pour décliner le choix qu'on a fait d'elles, mais trop indolentes ou trop pauvres pour supporter, sans en être ennuyées, les frais ou les devoirs imposés par la maternité et de tact.

C'est un grand dîner... relativement aux ressources. Les dragées y figurent toujours, des premiers. Si l'on est riche, on n'oublie pas les pauvres et les déshérités.

Parrains et filleuls

Les parrain et marraine sont tenus de s'intéresser à l'enfant qu'ils ont prêté au baptême. Au nouvel an, à sa première communion, à son mariage, à son premier succès: baccalauréat, etc., ils lui doivent un cadeau, selon leur fortune. A moins d'impossibilité, ils voient souvent leur "fils spirituel", le conseillement, le dirigeant, le réprimandant au besoin.

Le filleul écrit ou rend en personne ses devoirs à ses parrain et marraine, au jour de l'an... "à tout le moins". En dehors de la proche famille, c'est à eux, les premiers, qu'il annonce sa première communion, son mariage, en leur demandant d'y assister. Il leur apprend ses succès et les tient au courant de tous les événements importants de sa vie.

Si parrain et marraine ne sont pas des amis intimes de sa famille, s'ils occupent une position adéquate de la sienne, le filleul fait deus-

le titre de parrain. On voit qu'il est bon de réfléchir à cette circonstance et de ne pas demander ce genre de service à la légère.

D'autre part, une personne qui croirait pouvoir être utile à un enfant, en devenant son parrain, devrait faciliter au père les démarches qui sont toujours pénibles à faire dans la crainte d'un insuccès.

Les choses réglées et acceptées, du côté de la marraine comme du côté du parrain, on met en rapport le compère et la comère, s'ils ne se connaissent pas encore. C'est le père de l'enfant qui présente le parrain à la marraine huit jours avant la cérémonie. Est-il besoin de dire que, s'il faut des époux assortis, il est bon également que le parrain et la marraine "aillent ensemble", c'est-à-dire qu'ils aient les mêmes manières et la même éducation?

Tout enfant a le droit d'être protégé contre la diphtérie.

LA VIE AVEC "FISTON" par Elsie, la Vache Borden

"Franchement, docteur, n'aimez-vous pas aussi le LAIT ÉVAPORÉ BORDEN'S pour Bébé?"



© The Borden Co. Ltd.



Contenu naturel en vitamine D accru par irradiation.

LAIT ÉVAPORÉ

Borden's

LAIT ÉVAPORÉ

Borden's

LAIT ÉVAPORÉ

Borden's

LAIT ÉVAPORÉ

Borden's

LAIT ÉVAPORÉ

Borden's

LAIT ÉVAPORÉ

Borden's

Le Poisson de Gatehouse est extra-frais!

FRAI D'ALOË — HARENGS — DORE — FILETS DE SOLE — MAQUEREAU — PERCHAUDE ÉCORCHÉE — FLETAN — KIPPERS FENDUS ET FUMÉS — PETONCLES — JEUNES HOMARDS — FILETS FUMÉS.

Le magasin fermera vendredi après-midi.

Gatehouse

PL. 8121

"FEUILLETON DU 'DEVOIR'"

C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...

Roman par CONCORDIA MERREL

Traduit par Th. et E. DE SAINT-SEBASTIEN

(Suite)

Miss Brown, assise sur une valise, tenant d'une main une aile de poulet et de l'autre un cornichon, en morceau de pain sur ses genoux, eut les yeux et, à sa grande surprise, aperçut dans l'embrasure de la porte, estompée par la fumée des cigarettes, la haute silhouette de Roger Stillman. Toutes les têtes se tournèrent de son côté et les interjections joyeuses se croisèrent: "Puisse-t-il génie! Quelle faveur vous nous faites!" Chacun se précipita pour être le premier à serrer la main illustre. Aurora, qui était ac-

croupie à terre, se leva brusquement, glissa sur une pelure d'orange et vint s'affaler aux pieds mêmes du poète qu'elle saisit par les chevilles. Le grand homme accepta avec une tranquille dignité, comme lui revenant de droit, ces diverses manifestations de fanatisme.

Seule, miss Brown demeura assise: elle contemplait avec étonnement cette scène tumultueuse et se réjouissait de voir la soirée se développer sous de si brillants auspices. Soudain, le poète repoussa ses admirateurs enthousiastes, enjambe le corps d'Aurora et alla droit à miss Brown... Il s'arrêta devant elle,

la contempla avec une intense attention et murmura: — Enfin! Je vous retrouve enfin... ma Béatrix!

Puis, avec un geste autoritaire de sa main maigre, il ajouta: — Faites-moi place sur cette valise; j'ai une communication des plus importantes à vous faire.

Miss Brown, un peu émue, se recula de bonne grâce et dit: — Oh! comment allez-vous, monsieur Stillman? C'est une surprise, je n'avais pas idée que je vous rencontrais ici, ce soir...

Elle se préparait à lui tendre la main — précisément la main qui tenait l'aile de poulet — et, s'apercevant de sa distraction, arrêta son mouvement en riant... Le poète, qui planait au-dessus de ces contingences, ne prêta aucune attention à l'incident. Il reprit:

— Comment pouvez-vous être surprise de me rencontrer ici? n'est-ce pas inévitable, au contraire, que vous et moi, émanations de l'âme éternelle, fussions de nouveau entraînés dans la même orbite?

— En effet, répondit miss Brown, rien ne peut me surpren-

dre, ce soir. — Graduellement, les membres de la "Quadrature du cercle" rejoignent leurs places: ils écoutaient avec stupefaction le dialogue du poète et de miss Brown.

Aurora se releva et s'approcha de miss Brown en l'observant avec une attention soutenue.

— Vous le connaissez donc? demandait-elle.

— Les paupières de miss Brown battirent sur ses grands yeux bleus, tandis qu'elle répondait:

— Nous nous sommes déjà rencontrés une fois.

— Une fois! répéta Aurora. J'ai l'impression que votre connaissance n'est pas si superficielle... Je n'ai rien à y redire, ajouta-t-elle vivement, mais, Brown, vous ne m'avez pas mise au courant. C'est ce qui m'a blessée.

— Oh! Blick, je...

Aurora ayant tourné les talons pour aller rejoindre sa place contre le mur, miss Brown dut interrompre les explications qu'elle se proposait de fournir.

A ce moment quelques faibles rappels à la conférence philosophi-

M. Truman écrète la saisie des mines aux E. U.

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 62.161 actions industrielles et de 146.275 actions minières en comparaison de 61.556 et de 139.710 lundi.

Actions	Haut Bas	Vente	Actions	Haut Bas	Vente
2225 Abitibi pfd.	19 1/2	10730	10730	10730	
1944 Acme pfd.	19 1/2	10730	10730	10730	
10 Algonquin Steel	22 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2	
30 Algonquin Steel	22 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2	
29 Aluminium	22 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2	
33 Argus Corp. pfd.	101	100 1/2	100 1/2	100 1/2	
1378 Argus warrants	22 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2	
375 Balthus A.	22 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2	
600 Brazilian	22 1/2	100 1/2	100 1/2	100 1/2	
175 B.C. Power A.	34	33 1/2	33 1/2	33 1/2	
700 B.C. Power B.	34	33 1/2	33 1/2	33 1/2	
100 Bruck Silk	20	20	20	20	
170 Bldg Products	22	22	22	22	
840 Can. Cement	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	
85 Can. Cem. 6 1/2 pfd.	148	148	148	148	
50 Can. Steamship	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	
50 C. Steamship pfd.	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	
20 Can. Bronze	12	12	12	12	
350 Can. Car.	18	18	18	18	
125 Can. Car. pfd.	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	
3520 Can. Ind. Alcohol	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	
5468 C. Ind. Alcohol B.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	
95 Can. Pac. R.V.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	
50 Cockshutt Plow	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	
345 Con. Smelting	97	96 1/2	96 1/2	96 1/2	
455 Dnt. Seagr.	107	107	107	107	
180 Dom. Bridge	42 1/2	42	42	42	
450 Dom. Coal pfd.	18	17 1/2	17 1/2	17 1/2	
50 Dom. Dairies	43	43	43	43	
5 Dom. Glass (nv.)	39	39	39	39	
5962 D. Steel & Coal B.	113	112	112	112	
135 Dom. Textile	109	109	109	109	
320 Electroflux	21	20 1/2	20 1/2	20 1/2	
30 Gaitneux	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
15 Gen. Steel Wares	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
10 Gen. Steel W. pfd.	109	109	109	109	
15 Gurd.	109	109	109	109	
370 Gypsum	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	
125 Howard Smith	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	
11 Howard Smith pfd.	33	33	33	33	
210 Hud. Bay Min.	49	49	49	49	

LE CURB DE MONTREAL

Cotes à la fermeture des cours le 21 mai.

Actions	Haut Bas	Vente	Actions	Haut Bas	Vente
3 Field-Cort. pfd.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	
200 Brown Co.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	
30 Burns B.	15	15	15	15	
10 Buttery	15	15	15	15	
76 C. & D. Sugar	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	
3 Canada Milk	60 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2	
181 C. W. Textile pfd.	109 1/2	109 1/2	109 1/2	109 1/2	
10 Can. Indus. B.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	
12 Can. Interp.	107	107	107	107	
32 Can. Int. Inv.	15	15	15	15	
23 C. Int. Inv. pfd.	15	15	15	15	
455 Can. Vickers	133	133	133	133	
70 Can. Vickers pfd.	133	133	133	133	
1000 Can. Vickers	133	133	133	133	
1252 Cons. Paper	21 1/2	21	21	21	
20 Dom. Square Corp.	26	26	26	26	
75 Dom. Woollens	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	
95 Dom. Woollens	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	
21 East Koot. Pow. pfd.	33	33	33	33	
1331 Fraser	70 1/2	68 1/2	68 1/2	68 1/2	
1 Godfrey Realty	29	28 1/2	28 1/2	28 1/2	
150 Gt. Lakes Paper	63	62	62	62	
145 G. L. Paper A pfd.	63	62	62	62	
25 Int. Metal	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	
50 Int. Paints	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	
205 Loney's	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
40 McCol. Front. pfd.	104	104	104	104	
50 Neichers	104	104	104	104	
350 M. & O. Paper	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	
30 M. Locomotive	117	117	117	117	
85 N. Scotia	117	117	117	117	
10 Queb. P. & P. pfd.	42	42	42	42	
30 Sarnia	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	

BOURSE DE TORONTO

Cotes à la fermeture des cours le 21 mai.

Actions	Haut Bas	Ferm.	Actions	Haut Bas	Ferm.
Abitibi	18 1/2	18	18	18 1/2	18
Do p.	19	18 1/2	18 1/2	19	18 1/2
Acme	9	8 1/2	8 1/2	9	8 1/2
Amal Ltd.	160	160	160	160	160
Apex	13	11 1/2	11 1/2	13	11 1/2
Am. Yel.	27	25	25	27	25
Aqua	160	160	160	160	160
Ang. Royce	160	160	160	160	160
Arjion	38	37	37	38	37
Armistice	140	138	138	140	138
Artfield	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Astoria	47	45	45	47	45
Athons	37	35	35	37	35
Aubelle	82	80	80	82	80
Aumake	93	90	90	93	90
Eagame	27	25	25	27	25
Bankfield	17 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/2	16 1/2
Base Metal	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Bear	104	102	102	104	102
Beaulieu	160	158	158	160	158
Bigdoo	28	27 1/2	27 1/2	28	27 1/2
Bertram B.	74	74	74	74	74
Bobio	22	22	22	22	22
Brallone	26	25 1/2	25 1/2	26	25 1/2
Brazilian	26	25 1/2	25 1/2	26	25 1/2
B. A. Oil	27 1/2	27	27	27 1/2	27
B. C. Pow. B.	55	55	55	55	55
Brit. Dom. Dev.	35	35	35	35	35
Eroulan	54	53	53	54	53
Buff Air	615	610	610	615	610
Callahan	225	225	225	225	225
Can. Edm.	225	225	225	225	225
Can. R. L.	283	283	283	283	283
C. Brew	225	225	225	225	225
Alco A.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Do B.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Mai.	95	95	95	95	95
CPR	170	170	170	170	170
Ch. Treth.	76	76	76	76	76
Co. Will.	114	114	114	114	114
Colomac	99	99	99	99	99
Con. Smelt.	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Conwest	118	118	118	118	118
Cronin	122	122	122	122	122
Crowshore	86	86	86	86	86
Denton	24	24	24	24	24
Div. Min.	90	88	88	90	88
Disc. Yel.	111	110	110	111	110
Dom. Sil B.	103	102	102	103	102
Donald	103	102	102	103	102
Duquesne	135	135	135	135	135
Duvay	40	39	39	40	39
Es. Mal.	210	208	208	210	208
Es. Sul.	340	335	335	340	335
Elder	95	95	95	95	95
Eldona	91	90	90	91	90
Francis	57	57	57	57	57
Giant	735	720	720	735	720
Glen Bak.	122	122	122	122	122
Gods L.	83	77	77	83	77
Gold Cr.	50	47	47	50	47
Go Arrow	23	23	23	23	23
Gold. Cal.	25 1/2	25	25	25 1/2	25
Goldvue	72	68	68	72	68
Goodfish	161 1/2	161 1/2	161 1/2	161 1/2	161 1/2
Gypsum	10 1/2	10	10	10 1/2	10
Halcor	10 1/2	10	10	10 1/2	10
Hallwell	6	5 1/2	5 1/2	6	5 1/2
Harker	21	21	21	21	21
Harricana	24	22 1/2	22 1/2	24	22 1/2
Hasaga	181	180	180	181	180
Headway	24	22	22	24	22
Heath	42	38	38	42	38
Hedley	173	168	168	173	168
Heva	310	310	310	310	310
Hosco	30	29	29	30	29
Hud. Bay	49	48	48	49	48
Hunts A.	125	125	125	125	125
Imp. Oil	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Indian L.	52	50	50	52	50
Int. Nickel	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Int. Ur.	145	138	138	145	138
Jacola	6 1/2	6	6	6 1/2	6
Jellison	12	12	12	12	12
Joliet	87	85	85	87	85
Kerr Add.	15	14 1/2	14 1/2	15	14 1/2
Kenville	180	180	180	180	180
Kayrand	23	23	23	23	23
Kirk L.	188	185	185	188	185
Kirk To	27	27	27	27	27
L. Fortue	16	16 1/2	16 1/2	16	16 1/2
Laguerre	49	45	45	49	45
Lapa Cad.	14	13 1/2	13 1/2	14	13 1/2
Lapaska	45	45	45	45	45
Lebel	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Leitch	136	135	135	136	135
Lingman	101	101	101	101	101
Li. L. L.	234	238	238	234	238
Louvie	180	180	180	180	180
Lunward	63	63	63	63	63
Macassa	275	265	265	275	265
MacDonald	383	375	375	383	375
MacLeod	245	240	240	245	240
Madden	70	70	70	70	70
Magnet	250	245	245	250	245
Malartic	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Man Ea.	11	10	10	11	10
Marrigo	130	130	130	130	130
Martin	21	21	21	21	21
McKenzie	117	117	117	117	117
McMar	46	46	46	46	46
Mid Cont.	90 1/2	90 1/2	90 1/2	90 1/2	90 1/2
Min. Corp.	20	20	20	20	20
Moneta	21	21	21	21	21
Mt. Loco	248	240	240	248	240
Negus	20	19	19	20	19
Nib	20	19	19	20	19
Noranda	68 1/2	68	68	68 1/2	68
Normet	180	180	180	180	180
Norse	20	18 1/2	18 1/2	20	18 1/2
North Ind.	60	58	58	60	58
N Star	74 1/2	74 1/2	74 1/2	74 1/2	74 1/2
O'Brien	234	228	228	234	228
Omega	32	31	31	32	31
Oranada	44	44	44	44	44

Reflets de la Bourse

Wall Street affichait un ton mixte cet avant-midi à l'ouverture des cours sur ce marché, quelques titres de choix ont accusé des gains mais de nombreuses valeurs dirigeantes ne participaient pas à ce mouvement de hausse. Après un début assez actif l'allure s'est ralentie mais le ton du marché est demeuré ferme et les avances fractionnaires prédominaient sur la liste mobilière en deuxième heure. La saisie des mines de charbon par le gouvernement américain a été bien vue du monde financier en général et l'on prévoit maintenant à Wall Street que les producteurs de houille et Lewis en viendront à un accord. Toutefois il n'est pas certain que le problème se règle si facilement car Lewis n'a pas encore fait connaître son attitude à ce sujet et il se peut que même s'il ordonne le retour au travail, les mineurs refusent d'abandonner la plupart d'entre eux demeurant dans des villages loin des grands centres et la réaction du public n'aura pas grand effet sur eux. Comme le gouvernement peut difficilement les obliger à travailler la situation deviendrait plus embrouillée que jamais si l'on en arrive à une telle impasse. Mais il est possible que l'on fasse de nouvelles concessions de part et d'autre afin de mettre fin à ce conflit qui dure déjà depuis près de 2 mois. Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9 1/2 p.c. par rapport au dollar américain. Vers l'heure du midi, les cours montraient moins de fermeté à Toronto, mais les gains prédominaient légèrement sur la liste. Le virement de la première heure a compté seulement 273.000 actions. En place locale la tendance était plus ferme et la plupart des groupes ont enregistré des gains.

Trois ingénieurs chinois, actuellement au pays en train d'étudier nos différents modes de communication, ont visité, aujourd'hui, la Bourse et le Curb de Montréal. Ces représentants du gouvernement de Chine au Canada sont MM. Shen, Paul An, et Kim Wang. Ils ont paru particulièrement intéressés à

Cinquantième de sacerdoce

Le R. P. Louis-Jérôme Beauré, O.M.I., est fêté à Ottawa

Ottawa, 22 (D.N.C.). — Le R. P. Louis-Jérôme Beauré, O.M.I., du scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion, les autorités du diocèse, le représentant du Saint-Siège au Canada et des divers communautés qui au cours de sa vie de prêtre ont bénéficié de ses services se sont unis à la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée pour fêter le vénéralable.

La célébration de cet événement a été faite samedi le 18 mai, et coïncidait avec le 78e anniversaire de naissance du R. P. Beauré.

Le matin à 8 h. en l'église Sainte-Famille, le révérend Père jubilaire officia à la grande messe solennelle. Il était assisté à l'autel par le R. P. Sylvio Ducharme, O.M.I., supérieur du scolasticat Saint-Joseph, diacre, et par le R. P. Félix Massé, O.M.I., supérieur du Juniorat du Sacré-Cœur, sous-diacre.

Son Exc. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada, désireux de marquer encore son amitié pour le célébrant, assistait dans le chœur. Il était assisté par son secrétaire, M. l'abbé Vito H. Giespan.

Après l'Evangile, le sermon fut prononcé par le R. P. Georges Simard, O.M.I., ami de toujours du R. P. Beauré. Le prédicateur avait placé en exergue ce texte de saint Paul, qu'il développa ensuite: "Pour moi, bien volontiers je dépenserais et je me dépenserais moi-même tout entier pour vos âmes".

Terminant, le R. P. Simard demanda à tous de remercier le Ciel pour la longue vie accordée au jubilaire, et de supplier le bon Dieu de le conduire à son jubilé de diamant.

Les fêtes se continuèrent ensuite au scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa-Est, où fut servi à 1 h. un banquet en l'honneur du R. P. Beauré, O.M.I.

Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, avait tenu à presider lui-même cette fête de famille.

Après le repas, le R. P. Sylvio Ducharme, supérieur du scolasticat, remercia tous ceux qui étaient venus s'unir au R. P. Beauré à cet anniversaire d'ordination. "Le R. P. Beauré, dit-il, est un trésor inestimable pour le scolasticat, puisqu'il est un exemple vivant de ce que les directeurs s'efforcent de former chez les futurs prêtres. Il est un semeur de joie, de paix et de charité".

Le T. B. P. Léo Deschatelets, provincial, se fit l'interprète de toute la province de l'Est du Canada, pour offrir au P. Beauré les vœux les plus chaleureux.

Ce fut ensuite Mgr l'Archevêque, qui, après avoir exprimé sa joie de s'unir à cette fête de famille et en reconnaissance pour le travail accompli dans le diocèse par le R. P. Beauré, rappela avec humour et délicatesse plusieurs souvenirs qu'il partageait avec le jubilaire, puisque Son Exc. Mgr Vachon, et le R. P. Beauré sont tous deux originaires de Saint-Raymond de Portneuf.

En présentant le R. P. Beauré, le R. P. Ducharme communiqua aux convives un message de Son Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., apportant au héros de la fête ses vœux et ses bénédictions.

Le Rév. Père jubilaire remercia avec émotion ceux qui prenaient part au banquet.

Dans l'après-midi, à 4 h. 30, en la salle paroissiale de Sainte-Famille, les scolastiques donnèrent en l'honneur du jubilaire une séance de chants et de récitation. Son Exc. le délégué apostolique avait encore daigné y assister. Il avait tout particulièrement à remplir une mission de la part du Souverain Pontife. En effet, après avoir exhorté l'assemblée à imiter les vertus dont le R. P. Beauré est un vivant exemplaire, Son Excellence annonça que pour marquer son attachement et sa satisfaction, le Saint-Père envoyait au vénéralable jubilaire une bénédiction paternelle toute spéciale, et pour concrétiser cette marque de contentement, Sa Sainteté avait bien voulu lui accorder la croix "Pro Ecclesia et Pontifice".

On cherche à diminuer nos héros

"Il est étrange que l'on cherche, au sortir d'une guerre remplie d'héroïsme, à diminuer nos héros", tel est le thème de l'allocution patriotique que prononçait samedi avant-midi, devant le monument dédié à Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve, sur la Place d'Armes, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université et aumônier général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La cérémonie, qui a lieu tous les 18 mai, depuis plus de trente ans, réunissait cette année une foule record qui remplissait la place. M. Victor Morin, initiateur de cette cérémonie, devenue traditionnelle, souligna dans sa présentation des orateurs le culte imposant que rend Montréal, tous les ans, à son fondateur, Paul Chomedey de Maisonneuve, qui il y a trois cent quatre ans, débarquait sur nos rives avec les premiers colons de Ville-Marie, devenue Montréal, la métropole du Canada.

Le curé de village

par Honoré de BALZAC

avec introduction et notes de M. le chanoine Arthur Sidoineau, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

"Ce que Balzac a surtout mis en relief dans ce roman, c'est que le christianisme est la seule force organisée capable de guérir les maladies qui travaillent le corps social."

Volume de 281 pages.

Au complet: \$1.50
Par la poste: \$1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Système onéreux de taxation

Mémoire soumis par la Western Quebec Mining Association

Ottawa, 22 (D. N. C.). — L'industrie canadienne des mines métallifères possède une capacité considérable d'embauchage, mais "le système actuel de taxation, onéreux et compliqué, assombri les perspectives de cette industrie", déclare la Western Quebec Mining Assn dans un mémoire soumis hier au comité sénatorial des Ressources naturelles.

Voici les recommandations spécifiques de la Western Quebec Mining Association:

1—Que les taxes versées par les compagnies minières aux gouvernements provinciaux et aux municipalités puissent être déduites des recettes avant l'imposition des taxes fédérales.

2—Que le droit fédéral de 35 cents l'once imposé pour la manutention des lingots soit réduit au coût actuel par le gouvernement et que le gouvernement remette aux compagnies minières le surplus accumulé au cours des années. Ce surplus constitue la différence entre la valeur exacte des expéditions à la monnaie et le montant des paiements versés aux expéditeurs. On estime à \$1,000,000 par année la taxe cachée que représente ce surplus.

3—Que l'on étudie soigneusement le cas de l'épuisement de ressources en vue de permettre une modification des taux en cours afin d'arriver à des allocations pourcentage "qui seraient justes et équitables" et pour les compagnies et pour les actionnaires.

4—Que, pendant les cinq premières années où elles paient des taxes, les compagnies minières soient autorisées à déduire des recettes, avant l'imposition, dépréciation pouvant atteindre un maximum de 25 pour cent en une seule et même année.

5—Jusqu'au 30 septembre, on paiera une subvention au producteur à raison de 55 cents le cent livres. C'est là une hausse de 20 cents le cent livres sur la subvention ordinairement payée au cours de la saison de lourde production, du 1er mai au 30 septembre. Auparavant, la subvention que l'on payait au cours de cette période se chiffrait par 35 cents le cent livres. On ne payait la subvention de 55 cents le cent livres qu'en hiver.

Après le 30 septembre, le ministre de l'Agriculture cessera de payer toute subvention au producteur de lait selon la déclaration de M. Gardiner devant la Chambre.

6—On continuera aussi à payer la subvention actuelle de 10 cents la livre de gras de beurre, comme on l'annonçait antérieurement.

On continuera pour le moment à payer les subventions de 20 cents le cent livres au lait utilisé à la fabrication du fromage cheddar.

8—On continuera aussi pour le moment à payer la subvention actuelle aux produits du lait concentré d'après le mode actuel.

9—On avisera tous les vendeurs de lait au Canada que le 1er juin, on cessera de payer la subvention au lait au stade du consommateur. On les informera aussi d'avoir à présenter toutes leurs réclamations de paiements dans les trente jours qui suivront la cessation des paiements de subventions au lait, le 31 mai 1946.

"Au cours de l'exercice financier 1943-1944, dit M. Gordon, les subventions autorisées et versées par l'intermédiaire de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre se sont chiffrées par \$81,000,000; en 1944-1945, par \$107,000,000; en 1945-1946, par \$99,000,000, et au cours du présent exercice la somme dont on aura besoin pour payer les subventions.

L'association a soumis des tableaux indiquant que les entreprises minières du Québec emploient près de 8,000 hommes, au salaire global annuel de plus de \$15,000,000.

Ils auraient entraîné un adolescent à voler

Trois jeunes gens qui auraient entraîné un adolescent à voler le revolver d'un policier ont été arrêtés et gardés aux cellules tandis que les détectives enquêtent sur leurs dernières activités.

Selon certaines informations le revolver avait été volé à un constable au début de la journée d'hier. Ce policier serait un parent de l'adolescent.

Après l'arrestation du trio par les agents-détectives Lucien Lamare et Aimé Bédard, les policiers ont appris que le revolver avait été mis à la poste. Hier soir un policier retraçait un paquet adressé au poste No 17, Saint-Henri, au bureau de poste.

Les trois jeunes gens, Ernest Clarke, René Niron et Roger Meloche, âgés de 19 ans, comparaitront aujourd'hui en vertu de l'article 33 sous l'accusation d'avoir entraîné un adolescent à la délinquance.

Aux Buissonnets

Exposition des travaux d'élèves

Une exposition des travaux d'élèves des Buissonnets (l'Institution est logée rue Sainte-Catherine ouest, près Bleury, dans l'ancien Nazareth) se poursuivra d'ici jeudi soir.

On donne actuellement à un cinquantaine des enfants hébergés aux Buissonnets des cours de menuiserie et de couture (les autres suivent les leçons de l'école Saint-Laurent). Ce sont les travaux de ces élèves qui sont actuellement exposés.

Le nombre des visiteurs est chaque jour très considérable. L'exposition est ouverte de dix heures du matin à dix heures du soir.

Tuée à coups de hache

Winnipeg, 22. (C.P.). — Un jury du coroner verra aujourd'hui le corps de Mme Harry Herman, âgée de 60 ans, qui a été tuée à coups de hache hier dans un camp de bûcheron.

La police continue de faire la garde devant le lit de M. A. Goodman, 65 ans, qu'elle accuse de ce meurtre. L'on croit que Goodman s'est empoisonné lui-même.

Le bureau des traducteurs militaires

La tâche du colonel Chaballe

Ottawa, 22. — Au début de la guerre, en 1939, le bilinguisme canadien avait créé un problème aux autorités militaires canadiennes puisque jusqu'à ce jour, les manuels militaires avaient été publiés en langue anglaise.

Mais l'affluence des effectifs de langue française dans l'Armée obligea les autorités canadiennes à publier une version française des manuels d'instruction et d'autres volumes d'un caractère militaire.

Les autorités militaires avaient souvent fois recommandé de remédier à cette situation mais l'économie de temps de paix ne le permettait pas.

C'est au mois d'août 1940 que la tâche de traduire les manuels militaires fut confiée au colonel Chaballe, M.C., V.D., Légion d'honneur, et à un personnel compétent, qui, malgré un travail louable, n'ont fait qu'effleurer le problème.

Le colonel Chaballe eut une brillante carrière militaire et ses aptitudes de soldat, de journaliste et de traducteur le qualifiaient admirablement pour la tâche. Le colonel Chaballe a beaucoup écrit sur des sujets militaires et c'est un vétéran des deux dernières guerres.

En mai 1941, la direction du service d'état-major fit un relevé à la requête du général H.D.G. Crerar, alors chef de l'état-major, relevé qui démontra la nécessité de manuels militaires en langue française dont 30 pour cent de la population canadienne avait besoin. C'est en juillet de la même année qu'on créa le bureau des traducteurs militaires, attaché à la Direction de l'Instruction militaire.

Depuis sa création, le Bureau des traducteurs militaires de l'Armée a traduit en langue française quelque cent manuels d'instruction, des brochures, des règlements, de nombreux volumes y compris le "Manuel du Droit militaire", les "Règlements et instructions d'ordre financier applicables à l'Armée active (Canada)", "de Pachino à Ortona", plusieurs versions de films d'instruction ainsi que d'autres œuvres se rattachant à la Marine et à l'aviation.

L'oeuvre principale du Bureau des traducteurs est sans contredit un dictionnaire militaire anglais-français, français-anglais, de plus de 1,000 pages, que le bureau a compilé et édité et qui embrasse les termes militaires des trois Armes.

Le lieutenant-colonel C.A. Chabot, de Kingston (Ont.), a maintenant remplacé le colonel Chaballe à la direction du Bureau des traducteurs.

Le colonel Chaballe est maintenant attaché à la section historique de l'Armée canadienne.

Dans la vie civile, le colonel Chabot était professeur de français au Collège royal militaire et il s'engagea en 1939. Il occupa au Canada différents postes d'état-major et se rendit outre-mer en 1944 après avoir réussi un cours de l'état-major canadien sur les affaires civiles. En Europe occidentale, il fut attaché à la 1ère Armée britannique aéroportée à titre d'officier du gouvernement militaire. A son retour en Angleterre, il était nommé à la Faculté de l'Université Kaki du Canada, au Royaume-Uni.

Exposition technique et d'arts domestiques

Les 24, 25 et 26 mai, de 2 à 5 h. de l'après-midi, et de 7 à 9 h. du soir, l'Ecole d'Arts et métiers de Maisonneuve, 2351 rue Léonard, ouvrira ses portes au public afin de lui permettre de visiter l'exposition des travaux exécutés par les élèves de cette école d'industrie et d'arts domestiques.

Parmi les œuvres qui seront exposées, on remarquera de magnifiques pièces de menuiserie, de charpenterie, d'ajustage, de mécanique, de dessin industriel, de coupe et confection du vêtement masculin, d'arts domestiques qui comprennent l'art culinaire, la confection des chapeaux, la fantaisie à l'aiguille, etc.

Les visiteurs des travaux masculins pourront ainsi constater la valeur de l'enseignement technique que reçoivent aux Ecoles d'Arts et métiers les jeunes gens qui désirent posséder la maîtrise d'un métier en même temps que les connaissances générales qui feront d'eux des ouvriers instruits et compétents en mesure de se procurer des emplois stables et rémunérateurs, voire même, d'occuper des postes de commande dans la grande et la petite industrie.

Les œuvres exposées par la section féminine ne le cèdent en rien à celles des classes techniques. La variété et la qualité des travaux d'art culinaire, de couture, de chapellerie et de fantaisie à l'aiguille intéresseront et émerveilleront l'élément féminin qui se rendra compte de la dextérité et de la science acquises par les dames et demoiselles qui suivent des cours et des ateliers virils les horizons que leur œuvre ce complément indispensable de formation.

L'Ecole d'Arts et métiers de Maisonneuve est au service de la population de l'est de Montréal depuis 1937 et fait partie du réseau d'institutions d'enseignement spécialisé du gouvernement provincial qui dessert toute la province. Pendant la guerre, elle a fait sa large part dans l'effort industriel du pays en préparant des centaines de militaires et de civils à l'exercice de divers métiers. Pendant la période de reconversion, elle continue à former des compétences industrielles.

Les autorités de l'école invitent le public en général, et en particulier, les membres des corps publics et du clergé, les parents des élèves, les éducateurs, les industriels et les jeunes gens et jeunes filles sur le point de terminer leurs études primaires et qui désirent se préparer un brillant avenir et compléter leur formation. La visite de cette exposition orientera ces derniers dans le choix d'une carrière.

Chute dangereuse

Henri-Paul Dery, 15 ans, 5140 rue Rivard, s'est infligé de graves blessures, en faisant une chute d'environ dix pieds. Le garçonnet a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine où il est gardé sous observation.

Vaisseaux pour l'entraînement naval

Plusieurs navires de la marine canadienne serviront à cet effet

Ottawa, 22. — On a annoncé aujourd'hui au quartier général de la marine que certains vaisseaux de la Marine royale canadienne serviront cet été à entraîner les membres de la réserve navale sur les Grands Lacs, le Saint-Laurent et au large de la côte de l'est.

Parmi ces bateaux on remarque trois vaisseaux d'escorte de la classe *Algerie*, qui seront équipés d'hommes de la réserve qui se seront inscrits sur la liste de réserve "active" pour jusqu'au 15 septembre. Les croisières d'entraînement commenceront lorsqu'il y aura suffisamment de vétérans de la marine pour équiper les vaisseaux.

La saison d'entraînement a été choisie pour correspondre aux mois alors que le beau temps est de règle et aussi afin de permettre aux membres de la Marine royale canadienne (Réserve) qui se trouvent dans des emplois civils de combiner leurs vacances annuelles avec la période d'entraînement de quatorze jours qu'ils reçoivent chaque année.

Un vaisseau d'escorte de la classe *Algerie*, le *New Liskeard*, est présentement en croisière d'entraînement entre Halifax et les Bermudes, ayant à bord les hommes de la division navale d'entraînement universitaire (U.N.T.D.). Lorsque cette série de croisières sera terminée, le *New Liskeard* servira à l'entraînement des officiers et marins de la Marine royale canadienne (Réserve).

Les vaisseaux qui serviront sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs sont les *Algerie Portage* et *Walleceburg*. Le minimum d'effectif requis pour équiper un de ces vaisseaux a déjà été recruté parmi les hommes de la Réserve.

Les officiers et marins qui se sont engagés pour servir sur les bateaux versés à l'entraînement recevront les mêmes soldes et allocations que le personnel de la Marine royale canadienne moins des indemnités pour familles à charge pour bon habillage. Les équipages amèneront les *Algeries* de Halifax et aideront à l'entraînement des nouvelles recrues. L'effectif de temps de paix des *Algeries* sera cinq officiers et trente-six marins.

Le vaisseau d'escorte *Portage* s'occupera d'abord de l'entraînement des réservistes des quartiers divisionnaires de Québec, Montréal et Ottawa. Les réservistes attachés aux quartiers divisionnaires de Port-Arthur, Windsor, Toronto, London, Hamilton et Kingston feront leur entraînement à bord du vaisseau d'escorte *Walleceburg*.

Les mesures nécessaires ont été prises afin de pourvoir à l'entraînement sur la côte ouest des membres de la Marine royale canadienne (Réserve) des provinces de l'ouest. La frigate *Charlottetown*, présentement en croisière d'entraînement, ayant à bord les hommes des divisions navales d'entraînement universitaire (U.N.T.D.), entrainera les hommes sur la côte de l'ouest et sera aidée d'une autre frigate.

UN CARDINAL CHEZ TRUMAN



Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster a rendu visite au président Truman, à la Maison Blanche. Tous deux ont reçu des doctorats d'honneur, à l'occasion du centenaire de fondation de l'Université de Fordham, de New-York.

Le cortège de la Société Saint-Jean-Baptiste

L'astronomie

Au sommet d'un nuage d'où émerge le croissant de la lune, la nuit est assise laissant flotter ses voiles parsemées d'étoiles. A ses pieds deux femmes effeuillent des roses d'argent alors que de l'avant deux comètes dérivent dans le ciel une courbe lumineuse. Devant le télescope une personne note les phénomènes célestes.

Mgr Charles-Philippe Choquette. — Né en 1856. Après avoir été professeur de science à St-Hyacinthe, il fit un stage à l'Institut catholique de Paris. De retour au pays, il organisa un laboratoire de physique à l'Université de Montréal. L'astronomie l'intéressa tellement qu'il se procura un télescope et fut l'auteur de plusieurs études sur l'astronomie. A diverses reprises, il fut délégué à des congrès scientifiques internationaux.

Le char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par le gouvernement de la province de Québec.

organisa un laboratoire de physique à l'Université de Montréal. L'astronomie l'intéressa tellement qu'il se procura un télescope et fut l'auteur de plusieurs études sur l'astronomie. A diverses reprises, il fut délégué à des congrès scientifiques internationaux.

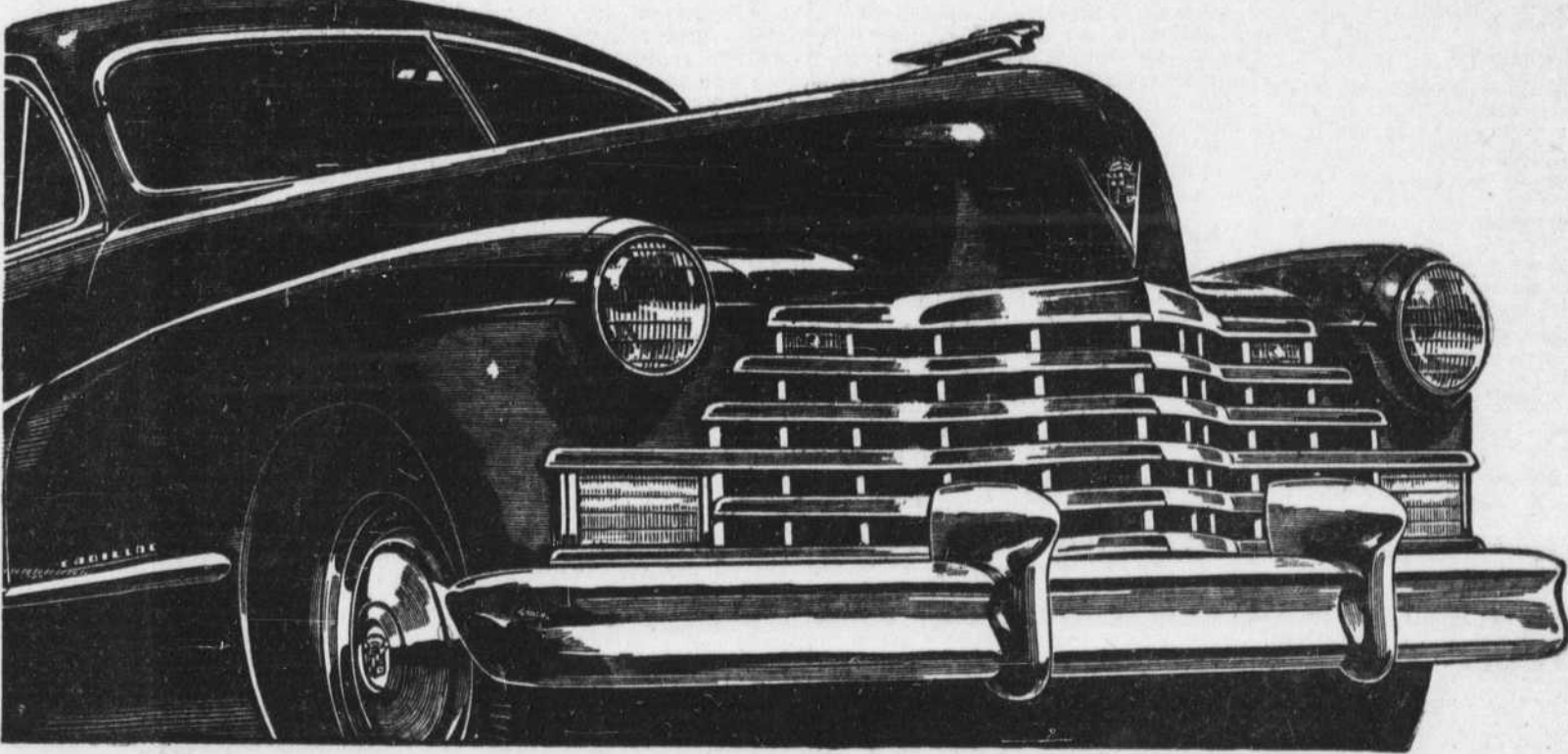
L.-C. Peltier. — Né aux Etats-Unis en 1900, il s'adonna à l'astronomie dès l'âge de 16 ans et surtout à la recherche des comètes. Le grand événement de sa vie eut lieu en 1936 alors qu'il découvrit une comète géante inconnue et pour ce il reçut le nom de comète Peltier. Ce savant amateur a mérité de nombreux éloges.

Le char est gracieusement offert à la Société Saint-Jean-Baptiste par le gouvernement de la province de Québec.

LA NOUVELLE



Cadillac 1946



Plus belle et luxueuse

... ET ACTIONNÉE PAR LE FAMEUX MOTEUR VICTOIRE

IL Y A UNE GRANDE NOUVELLE au sujet de la Cadillac cette année. Car la Cadillac a réellement été améliorée pour 1946. Non seulement en matière d'élégance — bien que la Cadillac 1946 soit beaucoup plus belle sous tous rapports. Non seulement en confort et en luxe — bien qu'ici encore la Cadillac ait fait de grands progrès... L'amélioration de la Cadillac est fondamentale! Cadillac a construit son moteur et sa boîte de vitesses de réputation mondiale pour les forces armées comme bloc-moteur pour des tanks et autres véhicules de guerre. Pendant toute la durée de la guerre, alors qu'on ne fabriquait nulle part d'automobiles, la ligne d'assemblage des moteurs Cadillac n'a cessé de fonctionner. Et ce qui est même plus important — le perfectionnement s'est poursuivi sans relâche. Le moteur et la boîte de vitesses... qui ont tellement contribué à la victoire... ont en réalité été plus améliorés durant quatre années de guerre que durant quatre années

normales en temps de paix! Non seulement Cadillac avait-elle les champs de bataille du monde entier comme terrains d'essai — mais elle bénéficiait aussi du conseil des personnels techniques de l'armée et de la marine... Et quel moteur que le Cadillac! Quelle boîte de vitesses que la nouvelle hydraulique! Vous n'avez jamais rien connu de si doux, de si silencieux, de si nerveux... Le perfectionnement s'étend à toute l'auto. Le confort est plus grand, la manœuvre plus facile, la tenue de route meilleure. Le nouveau luxe intérieur atteint aussi un nouveau degré de perfection. Où que vos yeux se tournent, ils découvrent un nouveau standard mondial... Mais le perfectionnement essentiel est mécanique. Il vous faudra prendre le volant pour vous rendre compte de ce qui a été réalisé. Faites-le à la première occasion... Et donnez votre commande pour vous faire livrer votre Cadillac le plus tôt possible.

CAD 246F

MID-TOWN MOTOR SALES Limited

1395 ouest, rue Dorchester

Les Royaux joueront ce soir — La trophée à Lachapelle

Le Montréal n'a pu jouer hier mais il se reprendra ce soir

Tout en restant inactif à cause de l'état détrempé du terrain, le club de Clay Hopper est passé en première position à la suite de la défaite du club Syracuse — Frank Laga lancera pour les meneurs de la Ligue Internationale — Earl Naylor s'est rapporté et participera à la rencontre de ce soir au Stade — L'alignement du Rochester

Les Royaux de Montréal n'ont pu jouer hier soir contre les Red Wings de Rochester à cause du mauvais état du terrain, qui est fort détrempé à la suite de la pluie de ces derniers jours, mais la direction du club a décidé de ne pas reporter la rencontre en première place de la Ligue Internationale par le fait de la défaite de Syracuse aux mains des Ours de Newark.

Le club de Clay Hopper a maintenant l'avantage d'une demi-partie sur les Chiefs et il tentera de garder la première place ce soir, si la température se montre clémente. En effet, les Red Wings et les Royaux doivent se rencontrer ce soir et les protégés du président Hector Racine sont confiés de l'emporter dans la première joute du soir au Stade de l'Avenue DeLorimier cette saison.

Earl Naylor, le joueur de champ envoyé sous option au Montréal par les Dodgers de Brooklyn, s'est rapporté hier au général Mel Jones et il débutera probablement ce soir, surtout si les visiteurs ont recours aux services d'un lanceur gaucher car le nouveau venu est un frappeur droitier et il a toujours fait bonne figure au bâton. Au cas où Naylor jouerait, Marvin Rackley serait laissé sur le banc et Earl occuperait la position de champ centre.

Le pilote du Montréal n'a pas changé son choix au sujet de celui qui devra être opposé aux frappeurs du Rochester et c'est Frank Laga, qui ira au monticule pour les locaux et cet expert de la balle sous-marine promet de tenir les adversaires en échec. Burleigh Grimes, le gérant des Red Wings, n'a pas fait connaître le nom de son lanceur,

mais tout semble indiquer que Matt Surkont ou Whitey Moore sera celui qui fera face aux rudes frappeurs des meneurs du circuit Shaughnessy.

Le sera la première joute entre ces deux clubs et il devrait être intéressant de les voir à l'œuvre, sous les reflecteurs, ce soir.

Les Red Wings qui sont arrivés dans la métropole, hier matin n'ont pas subi de défaite durant leurs trois dernières parties. Ils ont défait les Leafs de Toronto à deux reprises, dimanche après-midi après avoir battu les Bisons de Buffalo, samedi dernier.

Burleigh Grimes aura recours à Charles Hockenberry comme receveur tandis que Charles Baron évoluera au premier but, Daniel Murtagh au deuxième but, Eddie Joost, le meilleur frappeur de la Ligue Internationale, à l'arrêt-court et Albert Kubiak au troisième but. Il est fort probable que le gérant des Red Wings alignera la recrue Charles Diering, Donald White et Russ Deery comme voltigeurs.

Dixie Howell sera en uniforme ce soir, mais il est fort probable qu'il ne pourra pas jouer. Il sera remplacé par Herman Franks, derrière le marbre tandis que Les Burge jouera au premier but, Jack Robinson deuxième but, Al Campanis, arrêt-court et John Jorgensen au troisième but, Elmer "Red" Durrett, Tom Tatum et Marvin Rackley au Earl Naylor évolueront dans le champ extérieur.

Elmer "Red" Durrett qui n'a pas frappé en lieu sûr durant les cinq dernières parties des Royaux tentera de se mettre en évidence ce soir contre les Red Wings de Rochester.

Le Syracuse est descendu en deuxième place

Si la température a forcé les clubs Montréal et Rochester à rester inactifs hier soir, les autres clubs de la Ligue Internationale ont pu remplir leurs engagements et trois parties ont eu lieu dans la série du circuit Shaughnessy alors que les clubs Newark, Baltimore et Toronto furent victorieux.

A Newark, les Ours ont fait subir un rude échec aux Chiefs, car ces derniers, ont perdu possession de la première place en baissant pavillon devant les Ours par le compte de 2 à 1 après un duel de toute beauté entre les lanceurs Carter et Harpel. Le Newark a pu l'emporter à la dixième manche lorsque Jack Phillips réussit à frapper les locaux qui les buts étaient remplis, donnant comme cadeau le point décisif.

Le lanceur gaucher Harry Karpell a limité les joueurs de Jewel Ens à cinq coups sûrs et il a eu le meilleur sur Arnold Carters et Bobeck. A la suite de cette défaite, les Chiefs sont descendus en deuxième place.

Les Ours de Newark ont pris une avance de 1 à 0 à la quatrième manche mais les Chiefs ont réussi à la cinquième reprise. Après qu'un joueur ait été retiré, les Ours ont compté le point décisif à la dixième reprise.

A Toronto, les Leafs se sont ralliés pour trois points à la huitième manche et ils ont défait les Bisons de Buffalo par 6 à 3. Jack Coleman a accordé onze coups sûrs espacés aux Bisons tandis que ses coéquipiers en ont frappé seulement huit contre Ray Mueller, mais ils les ont groupés en temps opportun.

Les Bisons ont compté le premier point de la joute à la première manche, mais les Leafs ont égalé le résultat à la troisième reprise. Les Leafs ont ensuite porté le compte 3 à 1 durant la quatrième et cinquième reprises et ils ont compté leur pointage à la huitième manche. Les Bisons ont tenté de se rallier à la neuvième manche mais ils n'ont pu faire mieux que de compter deux points.

Les Orioles de Baltimore ont infligé une quatrième défaite consécutive aux Giants de Jersey-City par 4 à 2. Al Barilla a été solide sur le monticule et il a remporté sa cinquième victoire de la saison.

Syracuse . . . 000000010-1 5 2
Newark . . . 0001000001-2 6 0
Carter, Bobeck (9) et Just; Harpel et Fallon.
Buffalo . . . 100000002-3 11 2
Toronto . . . 00101103x-6 8 2
Mueller et Tabackch; Coleman et Yount.
Jersey City . . . 010000100-2 8 2
Baltimore . . . 00004000x-4 7 2
Batteries: Emmerich, Fowler et Pruett; West et Kahn.

Campanis mène chez les Royaux

Al Campanis, qui a remplacé Stanislas Breard comme arrêt-court du Montréal, a donné pleine et entière satisfaction sur la défensive car son jeu à la nouvelle position a permis au Grec d'exécuter, avec ses compagnons de jeu, plusieurs doubles-jeux et il a contribué à gagner plusieurs parties par son habileté au bâton. Campanis est actuellement le meilleur frappeur du club local avec une moyenne de .354.

Trois autres joueurs réguliers affichent une moyenne supérieure à .300 et ce sont les populaires Tom Tatum, avec .349; Elmer Durrett avec .347 et le favori Jackie Robinson avec .330. Dixie Howell, receveur actuellement au repos forcé, a cause d'une blessure à la main, frappe, lui, pour une moyenne de .318. Il n'a toutefois pris part qu'à 8 parties.

Chez les lanceurs, le seul des nôtres qui avait réussi à remporter 3 victoires, "Smoky Joe" Smolok, nous a quittés ces jours derniers et l'on ne tient donc pas compte de ce qu'il a fait ci-dessous. L'on verra donc que Barney DeForge, Jack Banta, John Gabbard et Steve Nagy sont actuellement nos meilleurs lanceurs avec chacun de victoires. Voici d'ailleurs les statistiques les plus complètes au sujet des Royaux de Montréal.

AU BATON									
AB.	P.	2B.	3B.	CP.	BB.	SV.	PO.	ER.	AV.
C. Davis	1	0	1	0	0	0	0	0	1000
Campanis	46	13	4	0	21	1	354		
Tatum	10	22	0	0	0	0	134		
Durrett	95	23	2	2	627	2	347		
Robinson	100	28	3	4	1	13	14	330	
Howell	22	6	7	0	1	4	0	295	
Franks	3	0	0	0	2	16	0	268	
Burge	77	14	20	2	1	522	0	250	
Kohn	4	0	1	0	0	3	0	250	
Kohl	4	0	0	0	0	0	0	250	
Nagy	8	0	2	0	1	0	0	250	
Rackley	115	21	28	2	1	13	18	232	
Jorgensen	90	15	21	2	2	1	0	232	
DeForge	9	2	0	0	0	0	0	232	
Banta	11	1	0	0	0	0	0	232	
Riggs	0	0	0	0	0	0	0	232	
Davis	3	2	0	0	0	0	0	232	
Hathaway	5	0	0	0	0	0	0	232	
Tanner	2	0	0	0	0	0	0	232	
Baker	0	0	0	0	0	0	0	232	
Popek	0	0	0	0	0	0	0	232	
Gabbard	4	0	0	0	0	0	0	232	
Collins	6	1	0	0	0	0	0	232	
Moulden	0	0	0	0	0	0	0	232	
Laga	0	0	0	0	0	0	0	232	

AU MONTICULE									
AB.	P.	2B.	3B.	CP.	BB.	SV.	PO.	ER.	AV.
Baker	145	9	5	1	1	0	1000		
Hathaway	171	13	11	6	1	1	1000		
Moulden	125	15	7	6	1	1	1000		
Collins	14	1	0	0	0	1	1000		
DeForge	261	26	8	13	2	1	667		
Gabbard	14	17	4	1	2	1	667		
Nagy	18	20	27	2	2	2	509		
Banta	32	26	21	20	2	2	509		
Kohn	19	18	15	1	1	2	333		
Franks	6	0	2	0	0	0	0	333	
Davis	15	3	0	0	0	0	0	333	
Laga	2	1	0	2	0	0	0	333	

BADMINTON. — Dernièrement le club de badminton "La Providence" de St-Hyacinthe, est venu rencontrer l'équipe de la classe A de la Palestre. La victoire a été éclatante pour le National. Les parties jouées furent de 2 rencontres dans 3 et tous les combats ont été gagnés par les joueurs de la Palestre. "La Providence" a toutefois gagné 4 parties. Les visiteurs se proposent de prendre leur revanche lors d'une prochaine rencontre qui aura lieu cette fois, à St-Hyacinthe.

LUTTE. — Georges Desparois et John Carochia, instructeurs de lutte au National, présenteront mardi prochain, 28 mai, une séance de lutte amateur, sanctionnée par le capit. J. Cowley, de l'A.A.V. du Canada, section de la lutte.

Plusieurs champions du récent tournoi des championnats provinciaux figureront au programme. La moitié des réserves de charbon du monde entier, soit sept milliards de tonnes, se trouve en Amérique du Nord.

Le trophée Castilloux présenté au boxeur du club Champêtre

Le protégé de Sylvio Mireault a eu raison de Chuck Giberson et s'est révélé le meilleur boxeur de la séance donnée à la Palestre du National — Kotsos perd à Rosso — Trois mises hors de combat — Une soirée bien réussie — Les résultats

Les amateurs du sport de la boxe amateur ont envahi la Palestre Nationale hier soir pour assister à la séance préparée par l'instructeur Armand Rougeaud et disons que celle soirée fut très bien réussie et que les organisateurs méritent d'être félicités, car tout marcha rondement et les combats furent très intéressants.

Dans la finale, qui était limitée à cinq rondes, Johnny Kotsos, qui est champion du Canada, à 147 livres, a désappointé ses admirateurs alors qu'il était opposé à Bobby Rosso, un champion des Golden Gloves. Rosso méritait la décision sur son adversaire, car il s'affirma supérieur à Kotsos, évitant les coups avec habileté et se portant à l'attaque dans les dernières rondes.

Le meilleur combat de la soirée fut celui de la classe des 118 livres disputé entre Marcel Lachapelle, du Champêtre, et Chuck Giberson, et lorsque ces deux pugilistes quittèrent l'arène, après que Lachapelle eut été déclaré vainqueur aux points, les spectateurs firent une belle ovation aux deux combattants.

En plus d'avoir obtenu la décision sur son adversaire, Marcel Lachapelle, protégé de Sylvio Mireault, a mérité le trophée Dave Castilloux, offert au vainqueur qui a le plus impressionné au cours de la séance et disons que le choix ne laissa aucun doute et que l'honneur décerné au pugiliste canadien-français était bien mérité.

La finale fut loin d'être aussi intéressante que la semi-finale, mais Bobby Rosso, qui a accumulé plusieurs points grâce à ses solides coups, a réussi à infliger une défaite à Kotsos qui n'a pas impressionné. Kotsos a été erratique à l'offensive, tandis que son adversaire a été tout simplement sensationnel durant tout le combat, particulièrement durant les deux dernières rondes. Rosso a infligé une coupure à l'oeil gauche de Kotsos à la quatrième ronde et ce dernier est allé

au plancher à une reprise durant cette ronde, mais il n'a pas pris le compte, Russo a continué à impressionner à la cinquième ronde en appliquant de solides droites à son adversaire qui était dans un état lamentable.

Trois mises hors de combat techniques ont été enregistrées durant les rencontres de trois rondes. I. Servani, du Champêtre, a toutefois le plus impressionné en l'emportant sur Noël Labrosse par T.K.O. à la deuxième ronde. Servani a démontré qu'il possédait un solide coup de poing et il a facilement eu raison de son adversaire.

Dans la classe des 135 livres, Marcel Caron a remporté la victoire sur Y. Connelly par mise hors de combat technique à la première ronde. Après la fin de cette reprise, Connelly saignait abondamment à la suite d'une coupure à l'oeil et l'arbitre Deschamps a arrêté le combat. T. McMillard a aussi remporté la victoire par T.K.O. contre J.-P. Labrosse, frère de Noël, à la troisième reprise.

SOMMAIRE
5 rondes
118 livres — Marcel Lachapelle, Champêtre, défait Chuck Giberson, décision.

147 livres — Bobby Rosso défait Johnny Kotsos, décision.
3 rondes
112 livres — Eugene Mainville défait A. Savoie, décision.

118 livres — M. Labellé défait H. Cosgrove, décision.
118 livres — T. Ramaceri défait A. Jhonson, décision.

126 livres — I. Servani défait Noël Labrosse, T.K.O., 2e ronde.
126 livres — T. McMillard défait J.-P. Labrosse, T.K.O., 1ère ronde.
135 livres — D. Dermo défait Tony Despelto, décision.

135 livres — Marcel Caron défait V. Connelly, T.K.O., 1ère ronde.
118 livres — Trudeau défait J.-P. Denis, décision.

Managoff plus rapide que son adversaire

Le seul revers subi par les Montagnards fut aux mains des Canadiens dans une joute disputée à Lachine au début du mois.

C'est ce soir qu'aura lieu la rencontre de championnat entre Bobby Managoff, le monarque des poids lourds, et Stanislas Talum, le géant polonais, qui aspire au titre de champion de la Ligue Américaine. Talum est un dur-cuire car ceux qui l'ont vu à l'œuvre, au Forum, contre Yvon Robert, ont pu constater qu'il n'y a pas de main morte contre ses rivaux et que ceux-ci doivent être très solides pour résister à toutes ses attaques.

Managoff, un des luteurs les plus rapides au monde, mettra ce soir sa grande rapidité en jeu contre la stature et la puissance du Polonais. Arrivé hier, Managoff s'est rivi de ceux qui ont avancé que ses foudroyantes savates n'auraient aucun effet à cause de la haute stature du Polonais. "Il est tellement gros qu'il me fournit une meilleure cible", a déclaré Managoff. "Après que ces géants ont été frappés une couple de fois, ils perdent leur vitesse et deviennent par la suite des cibles faciles. Pourvu que je réussisse à empêcher Talum de me saisir par la tête, tout sera pour le mieux."

Dans la semi-finale, deux des plus rapides luteurs au monde se rencontreront dans un combat limité à une heure. Yvon Robert, qui a obtenu la décision de l'arbitre, rencontrera le rapide Dave Detton, qui l'a emporté en prenant la chute sur Managoff, dans une rencontre qui ne mettait pas le championnat en jeu la semaine dernière. C'était incidemment la première défaite que Managoff subissait à Montréal depuis longtemps.

Dans les préliminaires qui compléteront ce programme, qui promet des sensations du monde, le solide luteur Italien, Gino Garibaldi rencontrera Pat Flanagan, alors qu'au premier combat de la soirée Bob Lortie sera opposé à L. Foirier.

Les québécois n'ont subi qu'une défaite depuis le début de la présente saison et tous les sportifs voudront voir ces fameux luteurs à l'œuvre contre l'équipe de la Cité des sports.

Importante joute à Lachine

Les amateurs du jeu de crosse ne manqueront pas de se rendre à l'Aréna de Lachine ce soir afin d'assister à la joute de la série régulière de la Ligue Senior de Québec alors que les clubs Québec et Lachine-Ville-St-Pierre en viendront aux prises.

Les québécois n'ont subi qu'une défaite depuis le début de la présente saison et tous les sportifs voudront voir ces fameux luteurs à l'œuvre contre l'équipe de la Cité des sports.

Les québécois n'ont subi qu'une défaite depuis le début de la présente saison et tous les sportifs voudront voir ces fameux luteurs à l'œuvre contre l'équipe de la Cité des sports.

Les québécois n'ont subi qu'une défaite depuis le début de la présente saison et tous les sportifs voudront voir ces fameux luteurs à l'œuvre contre l'équipe de la Cité des sports.

Les québécois n'ont subi qu'une défaite depuis le début de la présente saison et tous les sportifs voudront voir ces fameux luteurs à l'œuvre contre l'équipe de la Cité des sports.

Les québécois n'ont subi qu'une défaite depuis le début de la présente saison et tous les sportifs voudront voir ces fameux luteurs à l'œuvre contre l'équipe de la Cité des sports.

Les québécois n'ont subi qu'une défaite depuis le début de la présente saison et tous les sportifs voudront voir ces fameux luteurs à l'œuvre contre l'équipe de la Cité des sports.

Les québécois n'ont subi qu'une défaite depuis le début de la présente saison et tous les sportifs voudront voir ces fameux luteurs à l'œuvre contre l'équipe de la Cité des sports.

Les parties dans les grandes ligues

Dans la Ligue Américaine, les clubs Cleveland, Boston et Saint-Louis furent victorieux. Mais la victoire la plus populaire fut sans contredit celle enregistrée par les Indiens de Lou Boudreau qui triomphèrent des Yankees de New-York par le compte de 7 à 2, grâce à la belle tenue du lanceur Bob Feller, qui limita les protégés de Joe McCarthy à cinq coups sûrs seulement.

A Detroit, Earl Johnson, le jeune lanceur de relève des Red Sox de Boston, a lancé et frappa de façon à assurer une éclatante victoire de 6 à 4 aux siens contre les Tigers, hier. C'est en effet son coup de deux-buttes très bien placé qui permit aux Red Sox de compter deux derniers qui valurent en fin de compte la victoire.

A Saint-Louis, les Browns ont eu raison des Athletics de Connie Mack, par le compte de 4 à 3.

Dans la Ligue Nationale, les Phillies de Philadelphia se sont ralliés de superbe façon pour compter 3 points dans la 6e manche et pour ainsi l'emporter par 4 à 3 sur les Cardinals de St-Louis.

LIGUE AMERICAINE
New-York . . . 000000200-2 5 2
Cleveland . . . 40010002x-7 8 1
Beverly, Wright, Stanceu et Dickey; Feller et Haves.

Boston . . . 001020120-6 12 4
Detroit . . . 220000000-4 5 0
Dobson, Bagby, Johnson et Vagstad; Trucks, Benton et Richards.

Philadelphia . . . 100100001-3 8 1
St-Louis . . . 10003000x-4 7 0
Savage, Christopher et Rosar; Kramer et Helf.

LIGUE NATIONALE
St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

St-Louis . . . 020010000-3 9 0
Philadelphia . . . 00010300x-4 12 1
Wilks, Martin et Ode; Jurisich, Karl, Rafiensberger et Seminick.

Cartes professionnelles

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers
443 St-François-Xavier, Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS
ANATOLE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
10% d'invention
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEURER & BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES
J.-B. BELANGER
L.C.M.L. C.G.A.
Comptable Licencié en Prix de Revient
Comptable Public
Ch. 614, édifice des Tramways
BE. 3031 Montréal

COMPTABLES
CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered
Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemy Masse, L.S.C., C.A.
58, rue St-Jacques
HARBour 3635 MONTREAL
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBour 5990

COMPTABLES
Hurtubise & Richard
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Maurice Richard, C.A.
Georges-R. Martin, C.A., C.P.A.
Comptables-Vérificateurs
60 St-Jacques O. Montréal
Téléphones : HA. 9662-8759

COMPTABLES
Avez-vous des livres de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

COMPTABLES
Hurtubise & Richard
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Maurice Richard, C.A.
Georges-R. Martin, C.A., C.P.A.
Comptables-Vérificateurs
60 St-Jacques O. Montréal
Téléphones : HA. 9662-8759

COMPTABLES
Avez

1

Oeuvres et projets des Latins d'Amérique

Le lt-col. Urgel Mitchell réélu président — Remise de 179 certificats d'études en langue espagnole

L'Union des Latins d'Amérique tenait hier soir au C.E.O.C. de l'Université de Montréal, rue Sherbrooke, son assemblée annuelle. Tout le comité de direction de l'année passée fut réélu. Ce sont MM. le lieutenant-colonel Urgel Mitchell, président; Gérard U. Maurice, 1er vice-président; Jean Nolin, 2e vice-président; André Louis, secrétaire; Fernand Egan, trésorier. Les conseillers sont Mmes Urgel Mitchell, Dostaler O'Leary, E. Pineault-Léveillé, MM. Alfred Ayotte, Guy Bouthillier, Arthur Dansereau, Gaston Rivet, Jacques Rousseau, Guy Sauviat, J. P. Senex, Ex-officio, M. Dostaler O'Leary, fondateur de l'Union. Le conseiller juridique est M. Paul-Galt Michaud. Après les élections l'on a procédé à la distribution des certificats aux élèves qui ont réussi leurs examens dans la langue espagnole, 119 certificats ont été remis, 67 pour la 1ère année, 36 pour la 2e, 14 pour la 3e et 2 pour la 4e.

Dans son rapport présidentiel pour l'année écoulée, le colonel Mitchell a révélé que plus de 275 jeunes gens et jeunes filles, formant dix classes, ont suivi les cours d'espagnol. Ceci n'est que le travail que d'un comité, le comité des cours. Etant donné le caractère bénévole du travail, il y a lieu, dit-il, d'être fier de tels résultats.

Réalisations

Parmi les réalisations de l'année dont le président a fait mention, soulignons, outre ce cours d'espagnol que dirige Mme Mitchell et où enseignent Mmes Manolita del Vayo et C. Jimenez-Thibault, des joutes oratoires bimensuelles, en espagnol; onze conférences de M. Benoit Brouillette sur l'Amérique latine; présentation de deux films en espagnol sous les auspices de l'Union: La Vierge de la Guadeloupe et St-François d'Assise; réception à plusieurs visiteurs; améliorations des contacts avec les représentants diplomatiques; propagande amicale dans *Revista de Comercio* atteignant les 20 républicains latins; participation au pot pourri de charité de la Chambre de commerce des jeunes; campagne de recrutement; soirées et réunions diverses, ainsi que le bal annuel; participation active aux fêtes de la Journée panaméricaine, le 14 avril,

et le lendemain dîner-causerie; "Cuba et le Mexique à tire d'aile"; encouragement tangible aux quatre jeunes actuellement en Amérique latine sous la direction de M. Jacques Hébert; relations amicales avec la Ligue panaméricaine du Canada.

Projets

Les principaux projets de l'Union sont les suivants: amélioration constante quant à la qualité des activités de l'Union; documentation culturelle et économique; bibliothèque accessible aux membres, projet en cours; obtention de dépliant, etc., pour distribution aux membres; création de section se consacrant chacune spécialement à une république latine; échange de professeurs et d'étudiants; dîners-causerie (un le 27 mai, mission de bonne entente); organisation de voyages; contacts avec firmes américaines pour films documentaires et autres; exposition des peintures d'un de nos membres, artiste bien connu, M. Stanley Cosgrove; expositions d'art latino-américain; excursion pour les auxiliaires de la campagne de recrutement en juin; élaboration d'un programme durant l'été; appel à toutes les bonnes volontés pour travail de comités; utilisation plus efficace des divers comités existants et formation de nouveaux comités, si nécessaire; autres projets ambitieux qu'il est sage de ne pas indiquer, mais qui sont réalisables avec de la patience et de la persévérance.

"Bien chers membres, dit en terminant M. Mitchell, vous êtes entièrement satisfaits, le suis sur, que notre belle association:

(a) entretienne des relations amicales avec les peuples latins d'Amérique, tout en se ménageant la sympathie des autres groupes ethniques;

(b) rayonne sur un plan culturel, sans négliger les moyens matériels indispensables;

(c) se développe dans une atmosphère de dignité et de fraternité, en ignorant les questions politiques et les sujets de controverse. Assuré de tout cela, je vous remercie pour la confiance dont vous m'avez honoré et souhaite ardemment que la largeur d'esprit, la compréhension, la bonne volonté continuent de régner au sein de l'Union des Latins d'Amérique."

La Légion canadienne refuse d'admettre les conscrits

Turbulent débat à la convention qui se tient présentement à Québec

Québec, 22 (C.P.) — La Légion canadienne, actuellement en congrès national dans la vieille capitale, a refusé hier d'admettre dans ses rangs les mobilisés qui ont combattu sur le front aux côtés des volontaires de l'armée canadienne. La question de l'admission de ces conscrits a soulevé le débat le plus turbulent de la convention, au cours duquel des fantassins, qui ont vu les mobilisés à l'action sur le front, au cours des phases finales de la guerre, ont parlé en faveur de l'admission des mobilisés dans la Légion.

La convention a en effet rejeté un amendement proposé par un comité, amendement qui permettrait aux combattants envoyés à la guerre contre leur gré de siéger avec les soldats volontaires dans la principale organisation d'anciens combattants du Canada.

Ce fut la le développement le plus sensationnel de la journée. De

plus, les délégués ont approuvé une politique d'habitation réclamant l'établissement d'un programme national de logements pour les familles vivant d'un revenu de \$100 par mois, l'adoption d'une loi de logements pour les anciens combattants et l'unification des départements du gouvernement intéressés dans la construction et l'habitation.

La délégation de Québec a fait bloc, à trois reprises au moins, contre le reste des délégués, lors de votes.

Le lieutenant-col. Lucien Lalonde, qui commande le Régiment de Maisonneuve à l'époque où 50 pour cent de ses effectifs étaient composés de mobilisés, a déclaré: "Lorsqu'ils ont combattu, ils l'ont fait vaillamment... Nous étions d'abord opposés à nous mêler à eux, mais sur le champ de bataille, ils prouvèrent qu'ils étaient de bons citoyens canadiens. Admettez-les dans la Légion".

Dernier hommage à Mme Ed. Ayotte

Son fils, le R. P. Ludolphe, franciscain, chante le service

Grand-Mère, 22. — Mme Edmond Ayotte, (Elodie Deschênes), autrichienne de Sainte-Flore, décédée samedi à Drummondville, a été inhumée hier à Grand-Mère. Le Père Ludolphe Ayotte, O.F.M., vicaire à Notre-Dame des Sept-Allégres des Trois-Rivières, avait célébré lundi matin en l'église Saint-Frédéric de Drummondville, un premier service pour sa mère; il en célébra hier un second en l'église Saint-Paul de Grand-Mère. A Drummondville, le Père Ludolphe était assisté des Pères Romuald Villeneuve et Etienne Janelle comme diacre et sous-diacre, et à Grand-Mère, des Pères Augustin Buisson et Zoé-Marie Robert, tous franciscains.

Dans le sanctuaire, au remaniement à Drummondville, le Grand-Mère: M. le chanoine Paul Mayrand, officia à la levée du corps à l'église St-Frédéric, et M. le curé Donat Fréchette, qui présida à la même cérémonie à l'église St-Paul; les Pères Stanislas Ferland, Léopold Boiteau (chancelier du nouvel évêque des Trois-Rivières, S.E. Mgr Roy), Odoré Bouffard, Hugues Beauregard et Sébastien Lemieux, tous franciscains; l'abbé Emery Larose, curé canadien à Nice, France; l'abbé Epiphane Brunel, curé de Ste-Flore; l'abbé Hormisdas Deschênes, curé de St-Jean-Baptiste de Grand-Mère; l'abbé Gérard Lemire, vicaire à St-Marc de Shawinigan; l'abbé J.-E. Camirand, vicaire à Ste-Flore; l'abbé C.-E. Robert, vicaire du Patronage des Trois-Rivières; l'abbé Maurice Leclerc, vicaire à Grand-Mère.

Dans les cortèges de Drummondville et de Grand-Mère, on remarquait parmi les proches parents: le Père Ludolphe, O.F.M., Zoé, Alfred et Léo Ayotte, fils de la défunte; Donat Ayotte, beau-fils; Léo Lambert, gendre; Bernard et Albert Lambert et Robert Ayotte, petits-fils; Charles-Edouard Grégoire, Albert Deschênes, Louis et Emile Lambert, Romeo Ouellet, Joseph Lapolice, Adam Lapolice, neveux.

Venaient suite: M. Arthur Rousseau, maire des Trois-Rivières; M. Adem Pellerin, maire de Sainte-Flore; les docteurs Avila Ricard et André Poisson, de Grand-Mère; le docteur A.-V. Thériault de Shawinigan; J.-L. Schanckgrin, commandant de St-Sépulchre; Robert Ayotte, Paul Blais, Roland Deschênes, Germain Hébert; Emery Fleury, député provincial de Nicolet, et Léonard et Wilfrid Fleury, de Saint-Léonard; J.-A. Tombs, Edouard Laperrière, Alphonse Boisvert, Eugène Laperrière; J.-A. Thompson, organisateur à Notre-Dame des Sept-Allégres et directeur de la chorale mixte des Trois-Rivières; Oscar Dubé, Léo-C. et Léo-Eug. Chamberland, Philippe Poisson, G.-H. Hamel, J.-A. St-Pierre, Omer Bertrand, Arthur Petit, André Julien; Hertel Prince, Henri Bourassa et Guillaume Dorchain, de Ste-Flore; Walter Matteau, de Shawinigan; Bruno Robert, Léon Harnois et nombre d'autres.

La famille Ayotte a reçu de nombreux témoignages de sympathies, des offrandes de messes, des envois de fleurs, notamment de M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, cousin de la défunte, de consuls de pays d'Europe et d'Amérique latine, de l'abbé Ovide Landry, curé de St-François d'Assise des Trois-Rivières, du personnel de la Métropolitaine Life, du personnel et de la Masse de l'Ecole des Beaux-Arts, du personnel de la "Presse", de plusieurs chorales et autres groupements, de M. et Mme Hector Mongeau, etc.

M. J.-A. Thompson a touché l'orgue à Grand-Mère et la chorale de Notre-Dame des Sept-Allégres a chanté le service; à Drummondville, l'aveugle Shampart était à l'orgue et le Dr J. Houde dirigeait le chant.

Cette heure sainte sera précédée par le R.P. Jean-Joseph, capucin; elle sera suivie de la messe de minuit dialoguée.

Plusieurs confesseurs sont à la disposition des pèlerins tout le long de la cérémonie. La Communauté générale se fait durant la messe. Le service est assuré par la Compagnie des Tramways de Montréal: Les autobus partent tous les cinq minutes du terminus des tramways 22 à Georges V, à compter de 10 h. 35 p.m. Les mêmes autobus attendent les pèlerins pour le retour.

Qu'on n'oublie pas le grand ralliement de tous les tertiaires de Montréal à La Réparation, le 26 mai, dimanche prochain. Il y aura messe pontificale par Mgr Damase Laberge, O.F.M., à 11 h. a.m. Chemin de la croix à trois heures suivie de la consécration au Sacré-Coeur.

Réunion des hôteliers à Buckingham

Congrès annuel aux Trois-Rivières

L'Association professionnelle des hôteliers de la province vient de terminer un important congrès à l'hôtel Palace, à Buckingham.

Cette réunion groupait tous les propriétaires d'hôtels ou d'auberges des comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.

Le ralliement débuta dimanche, le 19 mai, par l'assemblée mensuelle des directeurs venus de tous les coins de la province pour saluer leurs confrères du district précité. La principale décision de l'exécutif fut de choisir le lieu des Trois-Rivières comme lieu de ralliement pour le grand congrès annuel des hôteliers de province.

Comme on le sait, M. Léon Trépanier, le commissaire industriel de la cité trifluvienne, est en train de mettre la dernière main à l'organisation de la grande exposition provinciale d'artisanat qui doit avoir lieu aux Trois-Rivières du 16 au 20 juin prochain. Les hôteliers, grâce à la coopération de M. Trépanier et du Dr C. N. de Blois, propriétaire du Château de Blois, pourront donc profiter de cette magnifique occasion pour tenir leurs assises annuelles.

La date choisie pour la rencontre des hôteliers est mercredi, le 19 juin. Le programme de la fête sera publié plus tard. Pour le moment, on peut être assuré que le congrès remportera un franc succès car, en plus de permettre aux propriétaires d'hôtel ou d'auberges de se rencontrer, il leur permettra d'assister à l'exposition provinciale d'artisanat, qui promet d'attirer aux Trois-Rivières une foule considérable.

La seconde journée du congrès à Buckingham a été consacrée à la réunion des hôteliers du district, qui ont discuté avec les directeurs de l'Association des principaux problèmes de leur profession, tant du domaine général que du domaine régional.

Les congressistes ont eu ensuite une réception à l'hôtel de ville, où le maire Matte leur a offert les clés de la cité.

Le ralliement s'est clôturé par un grand dîner qui réunissait tous les congressistes. Le principal orateur à l'issue du dîner fut le conseiller juridique de l'Association, M. Gérard Cournoyer, avocat de Sorel. Il a félicité les hôteliers de s'être groupés en aussi grand nombre et il a déclaré que l'Association professionnelle des hôteliers de province jouissait d'un prestige de plus en plus grand auprès du public.

Quand une association groupe plus de cinq cents membres, dont la moitié sont des propriétaires d'établissements qui comptent plus de vingt-cinq chambres, de soutenir M. Cournoyer, elle représente un actif d'une telle importance qu'elle peut se permettre de parler d'une voix ferme quand il s'agit de revendiquer ses privilèges, ses droits et ses privilèges auprès des conseils municipaux et des gouvernements.

Les autres orateurs furent le président de l'Association, M. L. P. Godbout, le président des gouvernements, M. Z. Raymond, M. Daniel Doran, représentant de l'Association des brasseries de la province de Québec; M. A. Bouffard, président de l'Association des hôteliers de la province de Québec; et M. L. D. Pontbriand, directeur adjoint du Service de l'hôtellerie de la province de Québec.

L'organisation générale du congrès était présidée par l'administrateur de l'Association, M. Gérard Delage.

Au sanctuaire de la Réparation

Jeudi soir prochain, le 23 mai, à 11 h. p.m., aura lieu la quatrième heure sainte de la grande neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Coeur, à l'occasion du Cinquantième de la fondation de ce Sanctuaire.

Cette heure sainte sera précédée par le R.P. Jean-Joseph, capucin; elle sera suivie de la messe de minuit dialoguée.

Plusieurs confesseurs sont à la disposition des pèlerins tout le long de la cérémonie. La Communauté générale se fait durant la messe. Le service est assuré par la Compagnie des Tramways de Montréal: Les autobus partent tous les cinq minutes du terminus des tramways 22 à Georges V, à compter de 10 h. 35 p.m. Les mêmes autobus attendent les pèlerins pour le retour.

Qu'on n'oublie pas le grand ralliement de tous les tertiaires de Montréal à La Réparation, le 26 mai, dimanche prochain. Il y aura messe pontificale par Mgr Damase Laberge, O.F.M., à 11 h. a.m. Chemin de la croix à trois heures suivie de la consécration au Sacré-Coeur.

Au collège Bourget



Le R. Père Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., supérieur du collège Bourget de Rigaud, qui invite cordialement tous les anciens élèves à la "fête annuelle des anciens", qui aura lieu vendredi prochain le 24 mai. Les anciens élèves auront l'occasion de revoir le R. Père François-Xavier Forest, C.S.V., assistant-supérieur, qui célèbre cette année le cinquantième d'enseignement au collège Bourget.

Centenaire de la Commission scolaire

Une plaque commémorative sera dévoilée le 4 juillet prochain

Le 4 juillet prochain, date du centième anniversaire de la première réunion des commissaires d'écoles de Montréal, on dévoilera une plaque commémorative à l'ancienne école Le Plateau, sur la rue Ste-Catherine, quartier général actuel de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Comme on l'annonçait hier, c'est en 1846, sous le nom de "Bureau des commissaires des écoles catholiques romaines de la cité de Montréal", que fut fondée la présente Commission scolaire. L'événement sera marqué de célébrations dans chacune des 240 écoles catholiques de Montréal aujourd'hui.

Au mois de juillet, c'est la Commission scolaire elle-même qui célébrera son centenaire, car les commissaires se sont réunis pour la première fois le 4 juillet 1846. La plaque de bronze qui sera dévoilée portera l'inscription suivante: "Ex Laboribus Fructus". Le 4 juillet 1846, la Commission des écoles catholiques de Montréal a célébré le centenaire de sa fondation."

Suivront les noms des cinq commissaires de 1846 et des commissaires actuels.

La plaque mesurera 24 pouces par 30 et elle sera fixée au mur du hall d'entrée des bureaux de la Commission scolaire, sur la rue Ste-Catherine, ouest.

Cette décision de faire préparer une plaque commémorative a été prise hier au cours d'une réunion régulière des commissaires. Au cours de la même réunion on a pris connaissance d'une lettre de l'Association des employés des travaux manuels, annonçant qu'ils n'ont pas l'intention de renouveler leur contrat de travail dans sa teneur actuelle. On a décidé d'entrer en pourparlers avec eux.

L'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a demandé à la Commission scolaire des explications sur la nomination d'un principal d'école sans examen-concours. On a répondu que la liste d'éligibilité n'était pas prête au moment de la nomination et que la Commission a cru bon d'user de sa discrétion pour la faire.

Supérieur général des F.E.C.

Un nouveau supérieur général a été nommé à l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Rome, en la personne du R. Frère Athanase-Emile, e.c., de la province française de l'Institut. La nomination a été faite au cours de la réunion du chapitre général des Frères des Ecoles chrétiennes, qui siège à Rome. Le nouveau supérieur général était assistant-supérieur général depuis 1928. Au cours de la guerre, le R. Frère Arède-Casimir, e.c., a agi comme vicaire général par suite de la mort du supérieur général.

Lévesque a eu la jambe amputée

Les autorités de l'hôpital St-Luc ont révélé hier que Louis-Arthur Lévesque, dit "Tit-Louis", s'était fait amputer la jambe droite.

Ce bandit qui, avec Jean-Marcel Brunet dit "Tit-Mine", a terrorisé la métropole pendant plus d'une semaine, est hospitalisé depuis vendredi, le 10 mai dernier. Il avait été abattu par le sergent-détective Gerald Lawton, de la Sûreté municipale puis il a eu la jambe broyée sous les roues de l'automobile du sergent-détective Eugène Bolduc. C'est le Dr Arcade Labelle, chirurgien de l'hôpital qui a pratiqué la délicate opération. On rapporte que l'état général du patient est satisfaisant bien qu'on ne puisse encore se prononcer sur l'issue finale.

Face à l'ennemi

par le major Pierre SEIGNY

Témoignage poignant d'un soldat qui a vécu, lutté et souffert avec d'autres soldats.

Tous les Canadiens voudront lire ce récit du dévouement et de l'abnégation de nos militaires qui ont bien droit à notre profonde reconnaissance.

Volume de 176 pages.

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.35

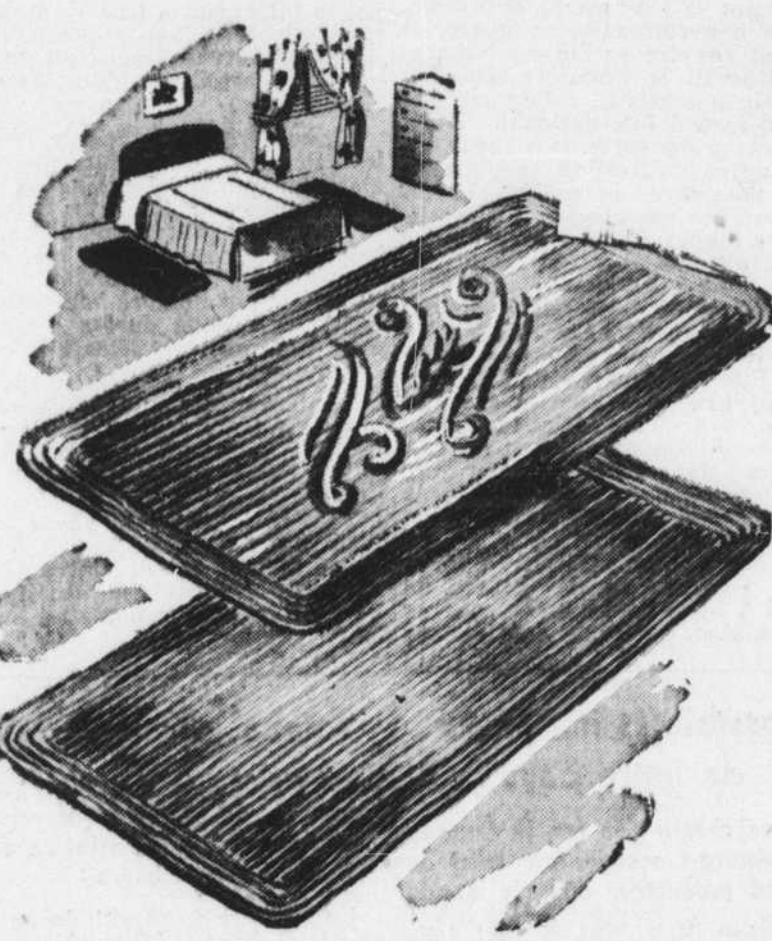
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
SAMEDI COMPRIS
Plateau 5151



DESCENTES DE LIT en chenille touffue

pour la ville, la campagne



OFFRE EXCEPTIONNELLE représentant, pour vous, une véritable aubaine... Descentes de lit formant des carpes en chenille touffue dans les teintes pastelées toujours gaies. Soit rose, ivoire, pêche, gris pâle, turquoise.

forme ovale 24" x 48"

rectangulaire 27" x 54"

Prix ordinaire 9.95 à 12.85 — chacune

7.95

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gda

Assemblée annuelle des artisans de l'imprimerie

A leur assemblée annuelle, tenue à l'hôtel Mont-Royal, les membres du "Montreal Club of Printing House Craftsmen" ont élu leur nouveau bureau de direction pour l'exercice 1946-47. Les nouveaux officiers et gouverneurs du club sont: président, Gérard H. Lafontaine; 1er vice-président, James Ross; 2e vice-président, Georges Bonnemier; 3e vice-président, P.-E. Pepler; secrétaire-trésorier, Alex Farquharson; secrétaire-archiviste, Nathan Gaisin; gouverneurs, W. Austin Jackson, Alex Richardson, Henri Ripol, Harry J. Stewart. Trois membres du bureau de direction, élus gouverneurs l'an dernier, Fred Giroux, Jack H. Hutchison et Gordon W. Wells, restent à leur poste pour une autre année.

Le club de Montréal des Artisans de l'imprimerie est un des plus actifs et des plus considérables de l'Association Internationale des "Printing House Craftsmen". En septembre prochain, il recevra les délégués de l'Association Internationale lors de leur Convention annuelle. Plus de mille délégués, représentant soixante-huit clubs canadiens et américains prendront part à cette convention. Le bureau de direction du Club de Montréal compte sur l'appui et la coopération de tous les membres locaux pour faire de cette convention la plus brillante et la mieux réussie de toutes les conventions de l'Association Internationale.

Le tournoi de golf annuel du Club de Montréal aura lieu mercredi, 12 juin prochain, au Grovehill Golf Club. Les membres sont priés de se rendre tôt après midi au terrain de golf, afin de terminer leur part avant le dîner qui aura lieu à 6 heures et demie précises. Les membres peuvent se procurer des billets pour le tournoi de golf en s'adressant à Jack Hutchison ou à Jimmy Calvert.

Au cours de leur réunion les membres du club eurent la primeur d'une pellicule en couleurs sur les opérations forestières et la fabrication du papier en Colombie Britannique. Cette pellicule, produite par Leon P. Shelly, est une des plus intéressantes et des plus instructives qui aient été montrées au Montreal Club of Printing House Craftsmen.

Cueillette d'aliments pour la France

La ville de Sorel vient d'entreprendre une cueillette d'aliments pour la France. Le 25 mai et le 3 juin, au théâtre Sorel, le comité formé par le Dr C.-Robert Fiset, surintendant de l'Hôpital Richelieu donnera deux représentations. Au cours de la première, un samedi avant-midi, les enfants seront admis en payant leur entrée au moyen d'une boîte de conserve. Ce programme sera radiodiffusé grâce à la courtoisie de M. W. Binet.

Le gala artistique du 3 juin sera présidé par M. Georges Negrier, consul de France au Canada.

Le Dr C.-Robert Fiset, qui a été chargé, à titre d'officier médical, par le ministère du Transport et de la Guerre de la Grande-Bretagne et du Royaume-Uni d'accompagner les Hindous cantonnés à Sorel, jusqu'à Londres, à bord du "City of Paris", a été envoyé en mission en France, par la Croix-Rouge, où il rencontrera Mme Georges Vanier, femme de l'ambassadeur canadien en France. C'est cette dernière qui demanda au Dr Fiset d'organiser une cueillette de vivres pour ses oeuvres françaises.

A la matinée enfantine du 25 mai, Mme Georges Dupuis, qui passa la guerre en France et habitait Dieppe lors du débarquement, adressera la parole aux enfants qui auront été admis au théâtre en remettant une boîte de conserve.

Les recettes de la soirée du 3 juin serviront aussi à acheter des vivres pour la France.

Le comité de cette organisation est présidé par le Dr C.-Robert Fiset. Les vice-présidents sont: M. Edouard Gauthier et M. Jean Simard. Le secrétaire: M. Paul Robert, gérant du Bell Téléphone, les trésoriers: MM. Lucien Goulet et Léon Ferron.

Cette organisation est patronnée par MM. les curés des paroisses de Sorel, par M. P.-J.-A. Cardin, le Dr J.-W. Robitoux, M. René Poliquin, maire de Sorel, M. Jos. Simard, M. H.-H. Sheppard.

Trois ans de pénitencier

Lucien Favreau, qui ces jours derniers, a enregistré un aveu de culpabilité à l'accusation d'avoir volé deux automobiles, dont une par effraction dans un garage, a écoupé de trois ans de pénitencier, hier, devant le juge T.-A. Fontaine.

Comme livres de récompense

Deux volumes tout indiqués à cette époque des distributions de prix scolaires, car ils informèrent la jeunesse sur des vastes et intéressantes régions du Québec.

"L'Abitibi, pays de l'or"

par Emile BENOIST

Au comptoir: \$0.75

Par la poste: \$0.80

"Rimouski et les pays d'En-Bas"

par Emile BENOIST

Au comptoir: \$1.00

Par la poste: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le cas de Harris pris en délibéré

La Cour d'appel a entendu hier les plaidoiries de la Défense et de la Couronne

La Cour d'appel du district de Montréal, siégeant hier sous la présidence du juge J. C. Walsh, a pris en délibéré l'appel du jeune Edsel Harris, âgé de 19 ans, condamné à mort après avoir été trouvé coupable du meurtre de M. Alédrie Brodeur, tué à coups de bâton de balle au camp, le 15 novembre dernier. Le crime a été commis à la demeure de la victime, au no 6649 de la rue Ilvelille.

Me Alexandre Chevalier, C.R., avocat de la défense, avec Jean Drapeau, a admis que la victime a été tuée par Harris, mais il a prétendu qu'il y a eu erreur en droit et en fait dans le verdict de meurtre. Sur la question de droit, le procureur de la défense croit que ce que l'on a appelé la confession du condamné a été obtenu illégalement; que cette confession n'a pas été volontaire, mais faite seulement après confrontation avec Liane Labelle, 16 ans, petite-fille de la victime, et amie d'Harris. A cause de ces circonstances, dit Me Chevalier, la confession de Harris était inadmissible. Il a réclamé un nouveau procès en alléguant de plus que les jurés avaient été influencés par le juge, qui aurait déclaré: "C'est un meurtre ou alors rien du tout". Le juge a erré, dit Me Chevalier, en n'exposant pas aux membres du jury les arguments de la défense en faveur d'un verdict d'homicide involontaire. L'accusé, en frappant Brodeur, n'avait pas l'intention de le tuer.

Me Irénée Lagardie, C.R., procureur de la Couronne, a demandé que l'appel soit rejeté.

Promu au poste de gérant

Ottawa, 22. — M. B. Somerville, gérant général des hôtels du Canada National, annonce la promotion de M. Joseph P. Pellerin, gérant de l'hôtel Nova Scotia, à Halifax, au poste de gérant du Pictou Lodge, hôtel d'été qui vient d'être réouvert cette année avec Minaki Lodge et Jasper Park Lodge.

Flottille suspecte

Vilshofen, Allemagne, 22. (A.P.) — Des troupes américaines de 4.000 hommes, faisant brusquement irruption à l'aube hier, ont opéré une descente sur une flottille d'une rivière hongroise que l'on soupçonne de servir au transport de fugitifs des S.S., et à la contrebande de munitions et d'approvisionnement du marché noir, le long du Danube.

Adoptés

Les CAFES, THES et CONFITURES de

J.A. DÉSY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

A Verdun

Nouveaux salaires pour les instituteurs

Un comité d'arbitrage vient d'accorder des augmentations de salaires aux instituteurs catholiques de Verdun. Ce comité, composé de M. Emile Poissant, c.r., président, et de MM. Gérard Trudel, c.r., et Jacques Viau, a rendu sa décision hier après-midi.

Voici la nouvelle échelle de salaires, telle qu'annoncée hier: pour les institutrices, de \$900 à \$1.650; pour les instituteurs, de \$1.100 à \$2.600, \$15 sont cumulatives et de \$1.400 à \$2.800 sont mariées. Les hommes atteindront le salaire maximum par des augmentations annuelles de \$100, tandis que les femmes atteindront leur maximum par des augmentations de \$50 et de \$100 par année.

Ces augmentations sont rétroactives au mois de septembre dernier, selon une nouvelle annoncée par la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec.

La décision arbitrale renferme aussi quelques dispositions au sujet du réaménagement des institutrices et institutrices, du mode de paiement et aussi au sujet de la création d'une banque de vacances où l'on créditera chaque année un certain nombre de jours à chaque professeur.

C'est la Fédération provinciale qui a représenté les instituteurs de Verdun devant le comité d'arbitrage.

Le général Bor arrive à New-York

New-York, 22 (A.P.) — Gardé de très près par la police, le lieutenant-général Tadeusz Komorowski (général Bor), chef des ré